



Rapport chiffres 2015

juin 2016

Rapport d'Unia



Centre interfédéral
pour l'égalité des chances

Table des matières

Introduction	3
Vocabulaire	4
Signalements :	4
Dossiers:	4
Domaines sociétaux :	4
Critères de discrimination :	4
Discrimination :	5
Aménagement raisonnable :	5
Délits de haine :	5
Discours de haine :	5
Chapitre 1 : Signalements	7
1.2 Les signalements : tendances de 2010 à 2015.....	7
Chapitre 2: Dossiers	14
2.1. Aperçu général	14
2.2. Lieu des faits.....	17
2.3. Analyse des nouveaux dossiers par domaine	19
2.3.1. Biens et services: 383 dossiers.....	19
2.3.2. Emploi : 341 dossiers	22
2.3.3. Médias/Internet: 365 dossiers	24
2.3.4. Enseignement: 169 dossiers	27
2.3.5. Vie en société: 154 dossiers.....	29
2.3.6. Police et justice: 61 dossiers	32
2.3.7. Activités diverses: 65 dossiers	34
2.3.8. Protection sociale: 47 dossiers	35
2.4. Analyse des nouveaux dossiers par critère de discrimination	36
2.4.1. Critères dits « raciaux »: 661 dossiers	36
2.4.2. Antisémitisme et négationnisme	38
2.4.3. Populations Roms et Gens du voyage.....	39

2.4.4. Handicap: 384 dossiers	40
2.4.5. Conviction religieuse ou philosophique: 330 dossiers.....	41
2.4.6. Orientation sexuelle : 92 dossiers.....	43
2.4.7. Âge: 80 dossiers	45
2.4.8. Fortune : 76 dossiers.....	47
2.4.9. État de santé: 64 dossiers	47
Chapitre 3: Entités fédérées	49
Fédéral.....	49
Emploi	49
Transports en commun (SNCB):.....	49
Police et Justice :.....	50
Protection sociale :.....	51
Région wallonne.....	51
Emploi dans l'administration	51
Emploi en Région wallonne.....	52
Logement en Région wallonne	53
Transports en commun (TEC) :.....	54
Région bruxelloise :	54
Emploi dans l'administration	54
Emploi en Région bruxelloise.....	55
Logement en Région bruxelloise.....	56
Transports en commun (STIB).....	56
Communauté/Région flamande :	57
Emploi dans l'administration	57
Emploi en région flamande.....	57
Logement en Région flamande	58
Enseignement en Communauté flamande	59
Transports en commun (De Lijn).....	60
Fédération Wallonie-Bruxelles :	61
Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.....	61

Emploi en Fédération Wallonie-Bruxelles	62
Communauté germanophone :	62
Enseignement en Communauté germanophone.....	62
Chapitre 4 : Dossiers clôturés en 2015 : évaluation et résultat.....	63
4.1 Procédures judiciaires	64
Chapitre 5 : Accompagnement et formation	65

Introduction

Une des missions légales d'Unia est de traiter des « signalements individuels ». Toute personne peut donc s'adresser à Unia pour lui soumettre une question, une demande d'intervention, une observation ou toute autre interpellation se rapportant à la législation antidiscrimination ainsi qu'aux droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, tels que prévus dans la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CRPD).

Unia est légalement compétent pour traiter :

- Les discriminations, en ce compris les discriminations directes et indirectes, les injonctions à discriminer et le harcèlement directement liés aux critères spécifiés dans la législation antidiscrimination (voir vocabulaire) ; dans le cas du handicap, cela inclut aussi le défaut d'aménagement raisonnable.
- Les discours de haine (expression publique de haine : incitation à la haine, à la discrimination ou à la violence). Cela inclut la « cyberhaine » (discours de haine sur Internet).
- Les délits de haine motivés par l'hostilité à l'égard d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé.

Lorsqu'Unia s'estime compétent pour traiter un signalement, et si ce signalement va au-delà d'une simple demande d'information, il donne lieu à l'ouverture d'un dossier. Notons qu'un signalement ou un dossier peut concerner un seul critère de discrimination ou plusieurs de ces critères.

En 2015, Unia a reçu 4.554 signalements de discriminations potentielles, qui ont conduit à l'ouverture de 1.596 dossiers. C'est une légère baisse par rapport à 2014. Mais la tendance générale est à la hausse depuis 2010.

Hormis dans les domaines de l'enseignement, des faits de société et des activités diverses, nous observons une diminution du nombre de dossiers dans les autres domaines. Les trois principaux critères étaient, comme en 2014, les critères dits « raciaux » (38% de tous les dossiers), le handicap (22%) et les convictions religieuses ou philosophiques (19%). Venaient ensuite : l'âge (5%), l'orientation sexuelle (5%), la fortune (4%), l'état de santé (4%). Les 3 principaux domaines sociétaux concernés étaient, comme en 2014, les biens et services (24% de tous les dossiers, dont et surtout le logement), les médias (23%, dont et surtout Internet), le marché de l'emploi et du travail (22%). Venaient ensuite : l'enseignement (11%), la vie en société (des problèmes de voisinage ou dans l'espace public) (10%) et le secteur des « activités diverses » comme, par exemple, un événement culturel, sportif, ... (4%).

Vocabulaire

Signalements :

Ce terme recouvre toutes les prises de contact avec Unia et ses points de contact locaux dans le cadre des compétences définies à l'article 6 de l'accord de coopération (M.B. du 5/03/2013). Il s'agit de signalements de victimes présumées de discrimination, de délits ou de messages de haine, mais aussi de témoignages, de questions ou d'inquiétudes de tiers ou encore de questions de personnes ou d'organisations qui souhaitent éviter toute discrimination dans une situation concrète. Les signalements peuvent aussi avoir trait aux droits des personnes handicapées tels que prévus par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006.

Dossiers:

Unia ouvre un dossier lorsque (I) le signalement renvoie à un motif de discrimination pour lequel Unia est compétent ou qui a trait aux droits des personnes handicapées et (II) l'auteur du signalement attend un avis concret ou une autre intervention. La notion de « dossier » n'a donc rien à voir avec la gravité et le caractère prouvé ou non des faits. Plusieurs signalements concernant les mêmes faits sont en principe regroupés dans un même dossier. Unia peut également ouvrir un dossier de sa propre initiative (autosaisine).

Domaines sociétaux :

C'est le contexte dans lequel les faits signalés se déroulent. Les domaines coïncident en grande partie avec le champ d'application matériel des lois, des décrets et des ordonnances antidiscrimination et antiracisme (emploi, biens et services, enseignement,...). Mais ce rapport fait en outre état de catégories spécifiques : déclarations dans les médias et sur Internet, incidents dans un lieu public (vie en société) et signalements à l'encontre de la police, de la justice ou en lien avec le monde carcéral.

Critères de discrimination :

Ce sont les critères protégés par la législation antidiscrimination (lois fédérales, décrets et ordonnances). Conformément à l'article 3 de l'accord de coopération, les missions légales d'Unia ont trait à tous ces critères protégés (ainsi qu'aux droits des personnes handicapées tels que prévu par la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006), à l'exception du sexe (critère pour lequel l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est compétent) et de la langue (critère pour lequel un organisme public compétent n'a pas encore été désigné).

Ces critères dits « protégés » sont donc : la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état de santé actuel ou futur, la conviction religieuse ou philosophique, la naissance, la caractéristique physique ou génétique, les convictions politiques, les convictions syndicales et l'état civil ou l'origine sociale.

Notons que les critères de discrimination de prétendue race, couleur de peau, ascendance, nationalité et origine nationale ou ethnique sont repris dans ce rapport sous le terme générique « critères dits raciaux ».

Discrimination :

Ce terme recouvre la discrimination directe, la discrimination indirecte, l'injonction de discriminer, le harcèlement et le refus d'aménagements raisonnables en faveur d'une personne handicapée. Dans leur champ d'application respectif, ces comportements sont interdits par les lois, les décrets et les ordonnances antidiscrimination.

Aménagement raisonnable :

Un aménagement raisonnable est une mesure concrète permettant de neutraliser, autant que possible, les effets négatifs d'un environnement inadapté sur la participation d'une personne handicapée à la vie en société. L'aménagement raisonnable répond à un problème individuel, ce qui le distingue de l'accessibilité. En d'autres termes, chaque situation fait l'objet d'une évaluation individuelle afin de trouver une solution à un obstacle handicapant auquel est confrontée une personne dans le cadre de sa vie quotidienne. Par la suite, toutefois, il est fort probable – et même souhaitable – que cet aménagement profite à tous.

Délits de haine :

Ce sont les délits pour lesquels il existe une possibilité d'aggravation de la peine lorsqu'un des mobiles est la haine, le mépris ou l'hostilité à l'égard d'une personne en raison de son origine, de son ascendance, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé.

Discours de haine :

Unia inclut ici tous les propos d'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'encontre d'une personne ou d'un groupe en raison de son origine, de ses convictions religieuses, de son orientation sexuelle ou de tout autre critère protégé. Il peut donc s'agir de propos racistes, islamophobes, homophobes, antisémites, négationnistes, ... qui sont condamnables au regard de la loi, et non de propos qui, malgré leur caractère choquant ou blessant, relèvent du droit fondamental à la liberté d'expression.

REMARQUE IMPORTANTE sur la valeur « n » dans les tableaux et graphiques

Étant donné qu'un même dossier ou signalement peut avoir trait à plusieurs critères de discrimination, la valeur n de certains tableaux et graphiques sera plus élevée que le nombre effectif de dossiers ou de signalements.

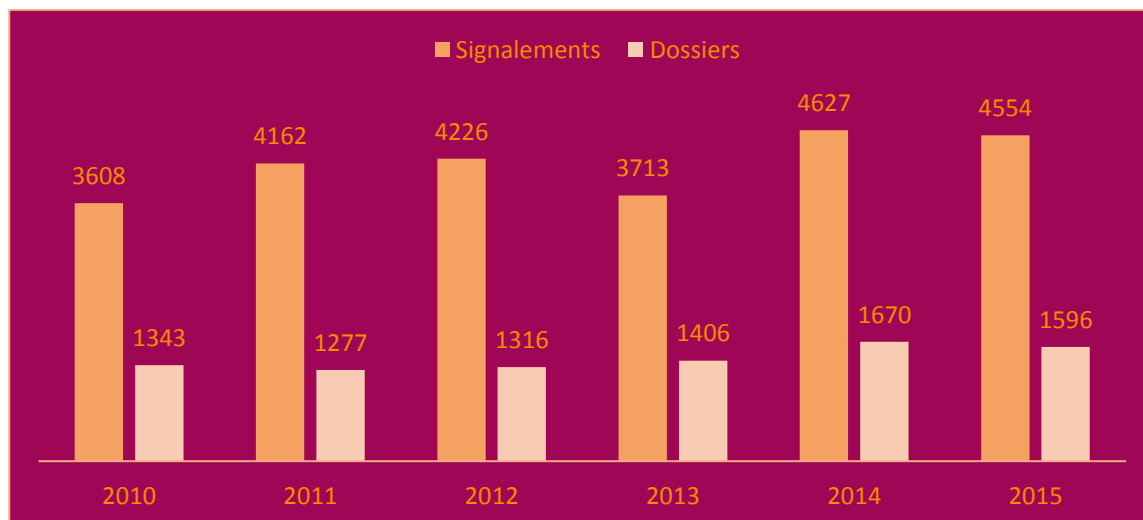
Pour plus d'informations sur ce rapport, veuillez contacter :

- Pierre Genty (FR) – pierre.genty@unia.be – 02 212 31 37
- Marco VAN HAEGENBORGH (NL), marco.vanhaegenborgh@unia.be – 02 212 31 02
- Renzo Ottoy (NL, chef de service soutien individuel)- Renzo.Ottoy@unia.be - 02 212 31 47

Chapitre 1 : Signalements

En 2015, Unia a reçu 4.554 signalements qui ont donné lieu à l'ouverture de 1.596 dossiers. Cela représente une légère diminution du total par rapport à 2014, pourtant depuis 2010 la tendance est bien à la hausse.

Graphique 1 : Évolution des dossiers et des signalements 2010-2015



1.2 Les signalements : tendances de 2010 à 2015

En 2015, Unia a reçu 4.554 signalements qui ont donné lieu à l'ouverture de 1.596 dossiers. Ce total est en légère diminution par rapport à l'année 2014 et ce, nous le verrons ci-dessous, à différents niveaux.

La différence entre le nombre de signalements et de dossiers s'explique par trois facteurs. D'une part, un signalement sur quatre ne relève pas des compétences d'Unia (voir ci-dessous). D'autre part, plusieurs signalements peuvent concerner un même dossier. Enfin, certains signalements sont de simples demandes d'information qui ne justifient pas l'ouverture d'un dossier.

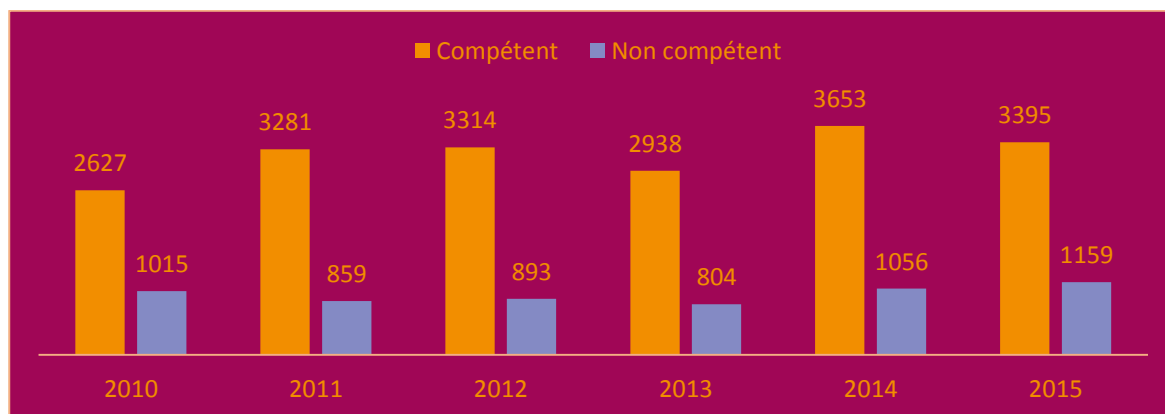
Concernant les dossiers faisant l'objet de plusieurs signalements, Unia fait le constat qu'en 2015, il n'y a pas eu de dossier qui aie provoqué un nombre important de signalements comme ce fut notamment le cas les années antérieures (ex : en 2012, Unia a reçu plus de 600 signalements contre Fouad Belkacem et Sharia4Belgium. En 2014, il en a reçu 135 contre le jeu vidéo en ligne appelé « Minder-Minder-Minder » lancé par Filip De Winter). On note néanmoins plusieurs événements marquants en 2015 : l'interdiction du burkini (20 signalements), des déclarations de Bart De Wever critiquant l'« intégration » de certaines populations étrangères (15 signalements) et des articles de Profamilia qui invitent à une manifestation contre les droits des personnes homosexuelles (mariage, adoption,...) (21 signalements).

Comparativement à l'année 2014, les trois domaines principaux, à savoir emploi, médias/Internet et biens et services, restent en tête du classement.

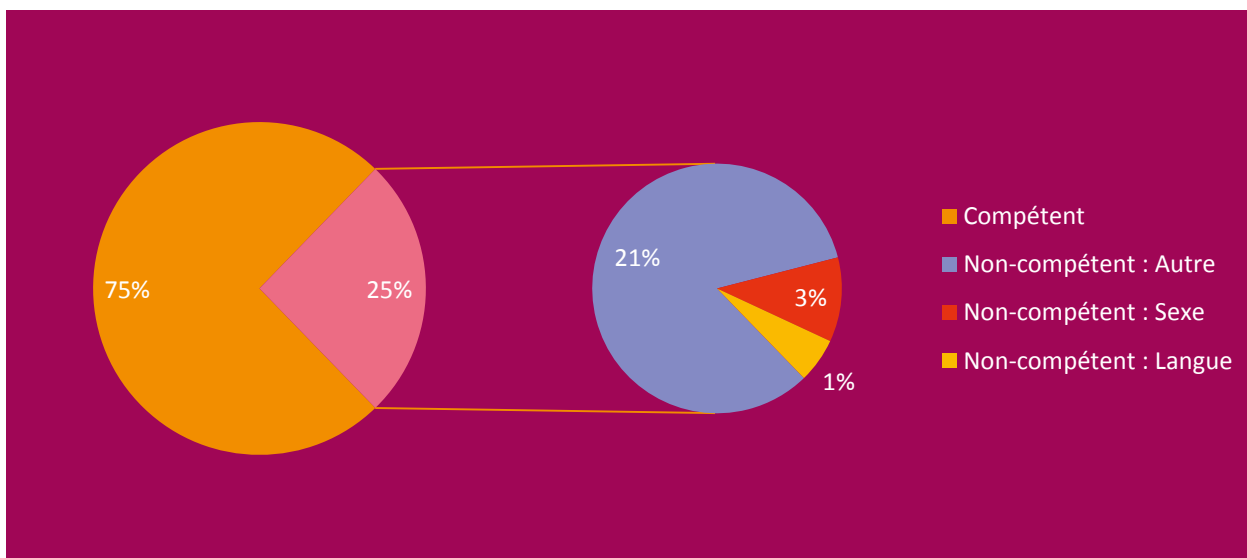
Remarque méthodologique :

La majeure partie des signalements sont réalisés par des personnes discriminées ou des témoins directs de faits de discrimination. Par ailleurs, dans certains domaines comme celui des médias, il y a également des personnes ou organismes qui se disent choqués par des propos, interviews, tweets et qui nous contactent.

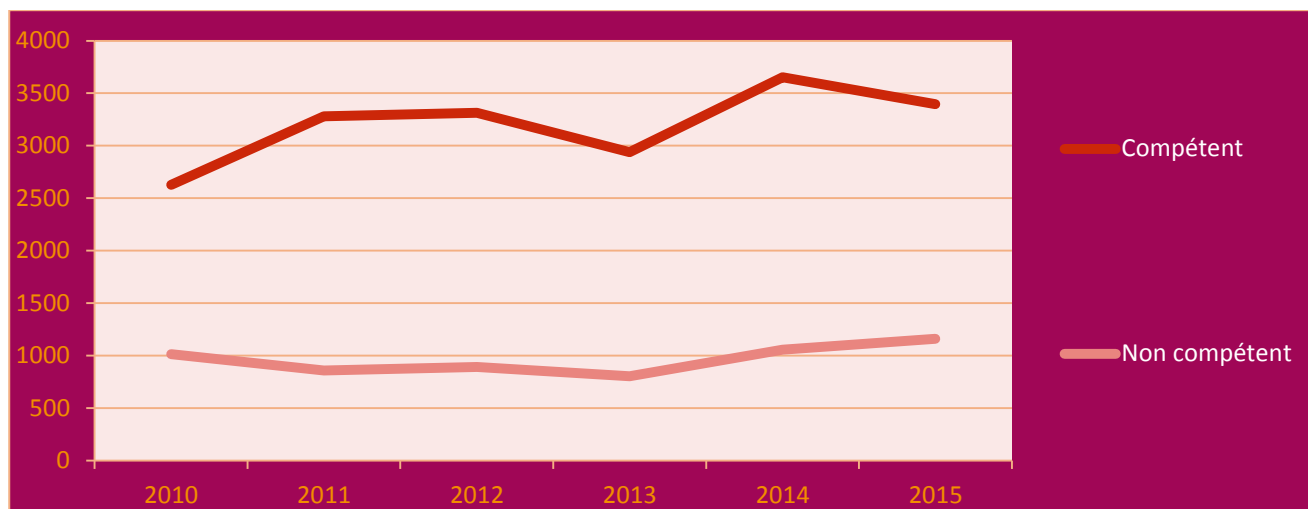
Graphique 2 : Évolution des signalements « Unia compétent et non compétent » 2010-2015



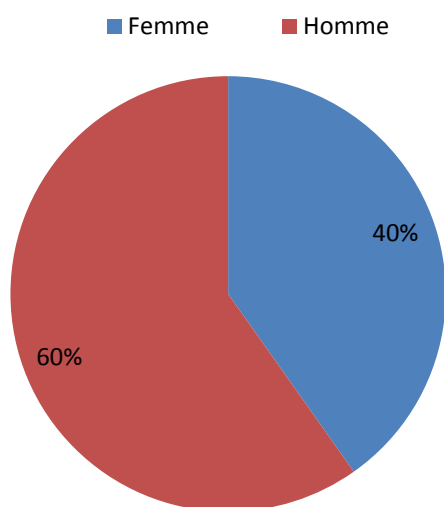
Graphique 3 : Total des signalements 2015 « Unia compétent et non compétent » (n=4.554)



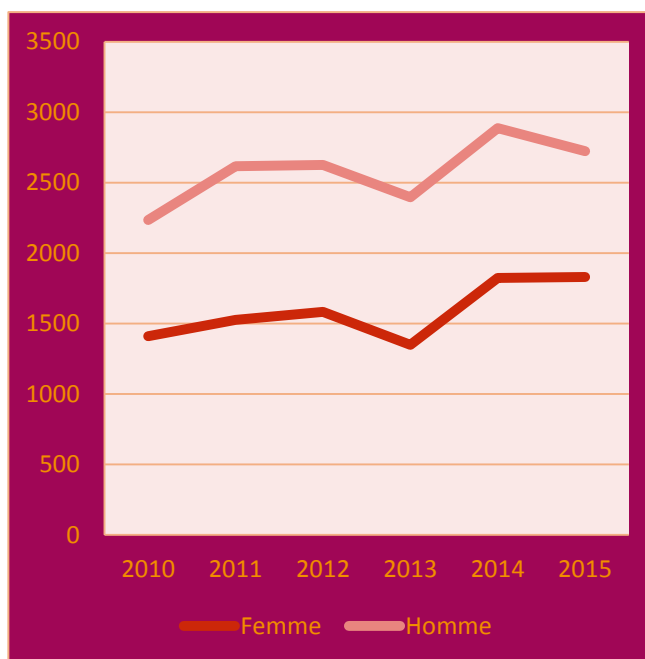
Graphique 4 : Évolution du nombre de signalements « Unia compétent et non-compétent » 2010-2015



Graphique 5 : Sexe de l'auteur du signalement (n=4.554)*

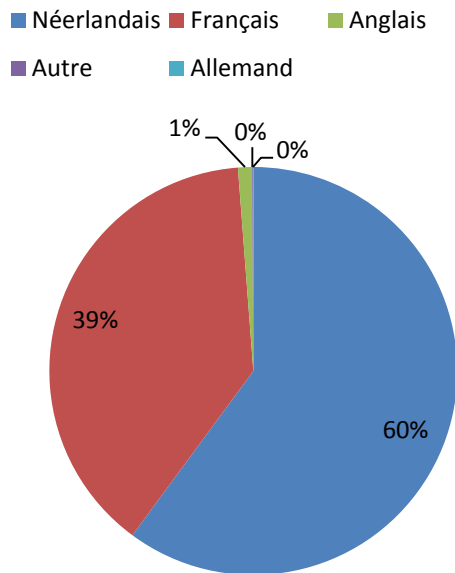


Graphique 6 : Sexe de l'auteur du signalement depuis 2010

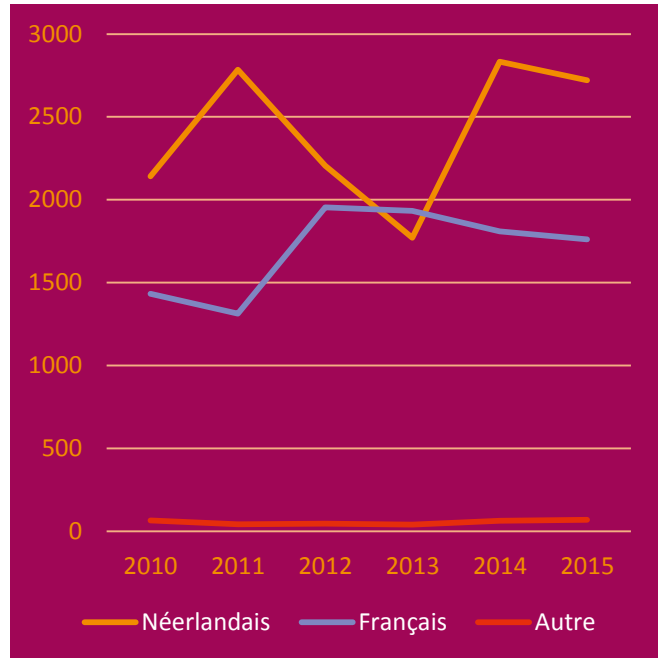


*Dans 10 cas, l'auteur du signalement a indiqué être transgenre

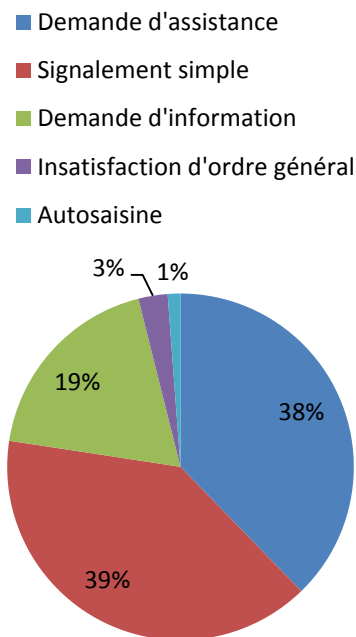
Graphique 7 : Langue de l'auteur du signalement (n=4.554)



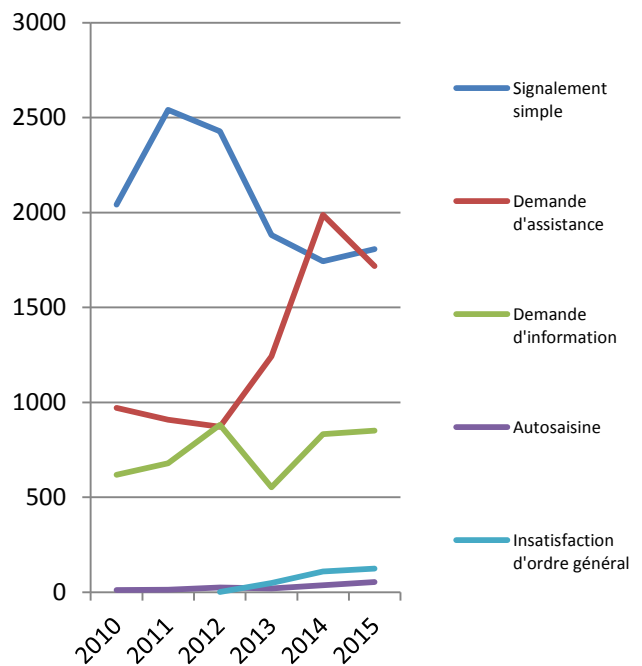
Graphique 8 : Langue de l'auteur du signalement depuis 2010



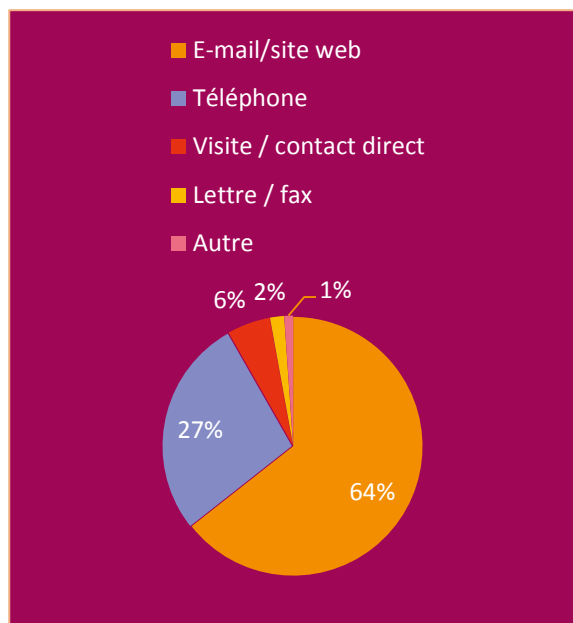
Graphique 9 : Type de signalement (n=4.554)



Graphique 10 : Type de signalement depuis 2010



Graphique 11 : Prise de contact (n=4.554)



Graphique 12 : Prise de contact depuis 2010

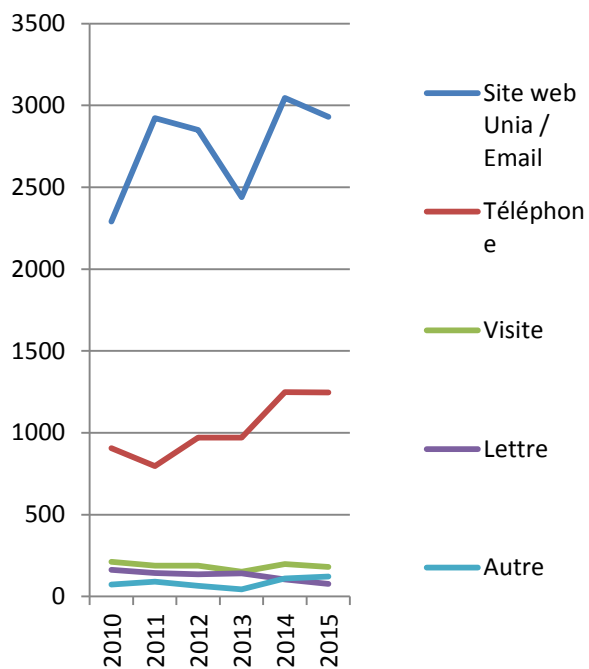


Tableau 1 : Lieu du signalement - par critère de discrimination¹:

	Total	%	Bruxelles et Wallonie	Anvers : Anvers, Malines, Turnhout	Flandre Occidentale: Bruges, Ostende, Courtrai, Roulers	Flandre Orientale : Alost Gand, Saint-Nicolas	Limbourg - Genk Hasselt	Brabant flamand - Louvain
Total	4875		3893	384	200	230	96	72
%			80%	8%	4%	5%	2%	1%
Critères "raciaux"	1488	31%	1103	165	75	83	36	26
Handicap	750	15%	612	55	32	35	9	7
Conviction religieuse ou philosophique	627	13%	557	27	5	22	13	3
Orientation sexuelle	203	4%	177	3	7	11	3	2
Âge	178	4%	133	18	11	6	4	6
Fortune	148	3%	95	22	8	15		8
État de santé	120	2%	97	8	7	2	5	1
État civil	47	1%	36	4	3	3		1
Autres critères	84	2%	69	6	2	5	1	1
Unia non compétent	1230	25%	1014	76	50	48	25	17

¹ Le lieu du signalement est le lieu de dépôt du signalement. Dans l'attente de l'ouverture de points de contact locaux en Wallonie, nous regroupons les signalements reçus par le service soutien individuel d'Unia sous l'entité « Bruxelles et Wallonie ».

Tableau 2 : Lieu du signalement par domaine² :

	Total	%	Bruxelles et Wallonie	Anvers : Anvers Malines, Turnhout	Flandre Orientale : Alost, Gand, Saint-Nicolas	Flandre Occidentale Bruges, Ostende Courtrai, Roulers	Limbourg : Genk Hasselt	Brabant flamand : Louvain
Total	4554		3650	353	203	191	86	71
%			80%	8%	4%	4%	2%	2%
Biens et services	898	20%	629	118	59	55	16	21
Emploi	705	15%	536	70	35	33	16	15
Médias / Internet	654	14%	620	14	8	11		1
Vie en société	361	8%	279	15	26	17	17	7
Enseignement	346	8%	293	25	17	3	5	3
Police et justice	145	3%	115	11	3	11	3	2
Activités diverses	137	3%	105	10	7	7	4	4
Autre/pas clair	75	2%	56	14	3	1	1	
Protection sociale	74	2%	57	7	3	5	1	1
Unia non compétent	1159	25%	960	69	48	42	23	17

² Ibid.

Chapitre 2: Dossiers

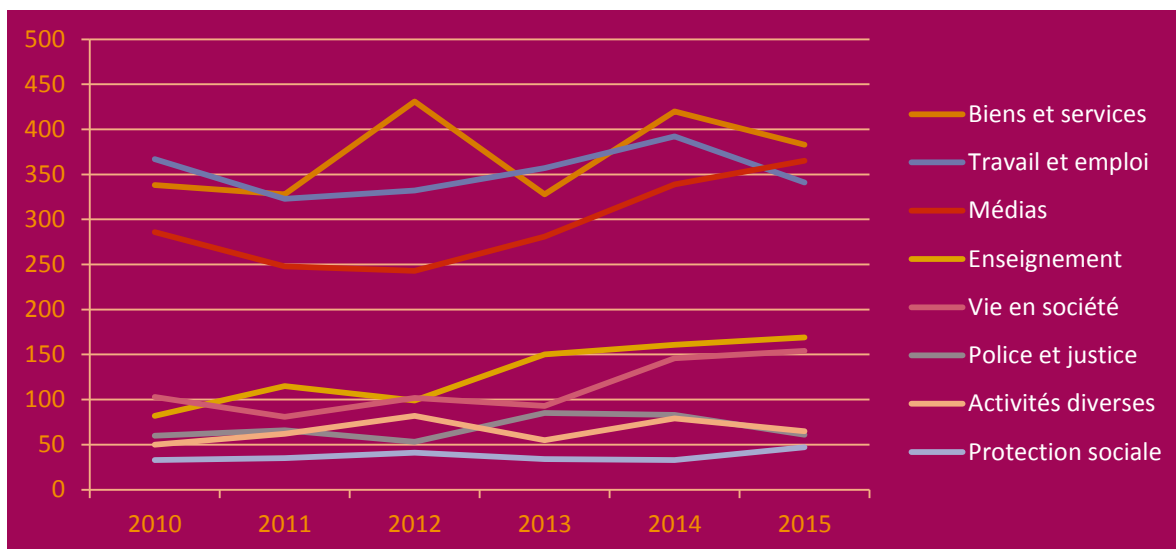
2.1. Aperçu général

Tableau 3 : nouveaux dossiers - par domaine (n=1.596)

Domaine sociétal	Dossiers	%
Biens et services	383	24,00%
Médias	365	22,87%
Travail et emploi	341	21,37%
Enseignement	169	10,59%
Vie en société	154	9,65%
Activités diverses	65	4,07%
Police et justice	61	3,82%
Sécurité sociale	47	2,94%
Autre / pas clair	11	0,69%
Total général	1.596	100,00%

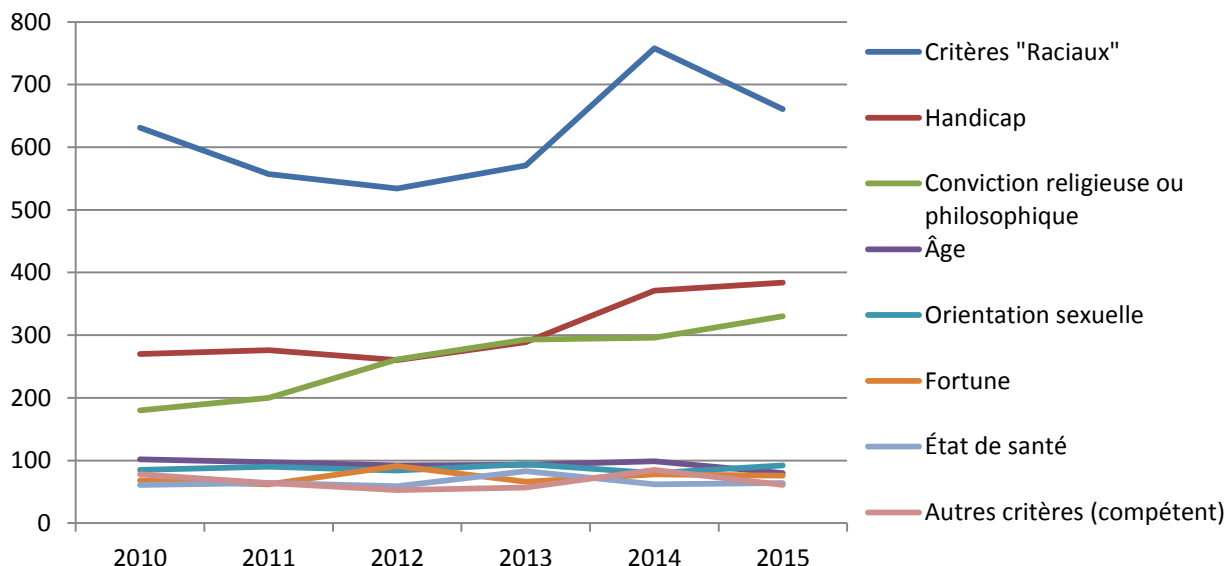
Parmi les domaines repris ci-dessus, les biens et services (surtout le logement), les médias (principalement Internet) et l'emploi (particulièrement le secteur marchand) représentent à eux seuls les trois quarts des dossiers traités par Unia.

Graphique 13 : Évolution du nombre de dossiers par domaine depuis 2010



Au travers de ce graphique évolutif, la tendance la plus marquante depuis 2012 est l’augmentation du nombre de dossiers médias. Le nombre de dossiers enseignement suit également une courbe ascendante. Enfin, la discrimination dans les secteurs de l’emploi et des biens et services connaît une légère diminution en 2015.

Graphique 14 :Évolution du nombre de dossiers par critère depuis 2010



Unia observe une augmentation du nombre de dossiers handicap et conviction religieuse ou philosophique depuis 2010. Les autres principaux critères sont quant à eux plus stables. En ce qui concerne les critères dits « raciaux », alors que la tendance était à la hausse en 2014, le total en 2015 retombe au même niveau qu’en 2010.

Tableau 4 : Nouveaux dossiers en 2015 par critère de discrimination et par domaine sociétal (n= 1.748)

	Total	%	Médias / internet	Biens et services	Emploi	Enseignement	Vie en société	Activités diverses	Police et Justice	Protection sociale	Autre/pas clair
Total	1748		427	422	375	179	156	68	61	48	12
%			24%	24%	21%	10%	9%	4%	3%	3%	1%
Critères "raciaux"	661	38%	204	114	150	44	74	19	41	8	7
Handicap	384	22%	2	141	64	90	15	28	10	31	3
Conviction religieuse ou philosophique	330	19%	183	26	47	35	23	9	6		1
Orientation sexuelle	92	5%	22	8	13	2	41	2	2	1	1
Âge	80	5%	1	20	46	4		6		3	
Fortune	76	4%	2	71	1			1		1	
État de santé	64	4%		23	32	4	1	2	1	1	
État civil	19	1%		13	4					2	
Conviction politique	14	1%	7	1	4			1	1		
Autres critères	28	2%	6	5	14		2			1	

2.2. Lieu des faits

Tableau 5 : Lieu des faits (dossiers hors médias/Internet) - par domaine sociétal (n=1231)

	Total	%	Anvers	Region Bruxelles-Capitale	Flandre Orientale	Brabant flamand	Flandre Occidentale	Liège	Hainaut	Namur	Limbourg	Brabant wallon	Luxembourg	Pas connu/pas localisable
Total	1231		231	199	147	96	92	82	77	45	38	31	19	174
%			19%	16%	12%	8%	7%	7%	6%	4%	3%	3%	2%	14%
Biens et services	383	31%	84	52	58	29	31	18	13	26	12	6	3	51
Emploi	341	28%	65	74	24	25	27	17	20	7	11	12	5	54
Enseignement	169	14%	28	31	16	14	3	14	24	7	4	8	4	16
Vie en société	154	13%	22	16	23	16	16	16	12	5	9	3	2	14
Activités diverses	65	5%	12	11	11	3	7	8	3		1	2	3	4
Police et justice	61	5%	14	12	10	8	6	6	1					4
Protection sociale	47	4%	3	2	5	1	1	3	3		1		1	27
Autre/pas clair	11	1%	3	1			1		1				1	4

Tableau 6 : Lieu des faits (dossiers hors médias/Internet) - par critère de discrimination (n=1321)

	Total	%	Anvers	Région Bruxelles- capitale	Flandre Orientale	Brabant flamand	Flandre Occidentale	Liège	Hainaut	Namur	Limbourg	Brabant wallon	Luxembourg	Pas connu/pas localisable
Total	1321		244	211	161	102	98	87	85	50	42	31	22	188
%			18%	16%	12%	8%	7%	7%	6%	4%	3%	2%	2%	14%
Critères "raciaux"	457	35%	108	79	49	51	39	20	23	8	18	6	7	49
Handicap	382	29%	60	56	49	25	30	25	31	11	12	15	10	58
Conviction religieuse ou philosophique	147	11%	29	36	20	9	3	21	10	1	2	1		15
Âge	79	6%	10	9	7	5	8	4	4	1	4	1	1	25
Fortune	74	6%	13	5	9	1	7	3	2	21	2	1	2	8
Orientation sexuelle	70	5%	10	9	16	3	5	5	6	3	1	2	1	9
Etat de santé	64	5%	8	11	2	5	4	5	5	4	2	4		14
Etat civil	19	1%	2		7	1	1		3	1		1	1	2
Conviction politique	7	1%	2	2				1						2
Autres critères	22	2%	2	4	2	2	1	3	1		1			6

2.3. Analyse des nouveaux dossiers par domaine

2.3.1. Biens et services: 383 dossiers

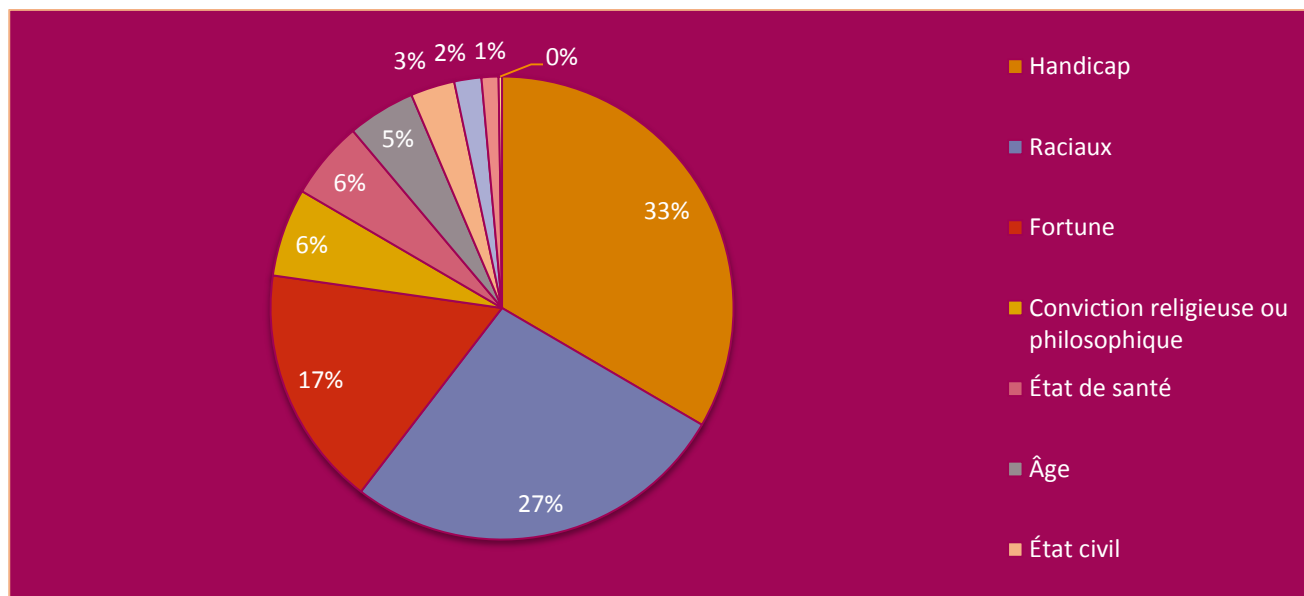
En 2015, Unia a ouvert 383 dossiers de discrimination potentielle dans le domaine des biens et services.

L'essentiel de ces dossiers concernait le logement (159 dossiers, soit 42%). Viennent ensuite les transports (16%), la finance (12%), la santé (9%) et enfin l'horeca (7%) et le commerce (4%).

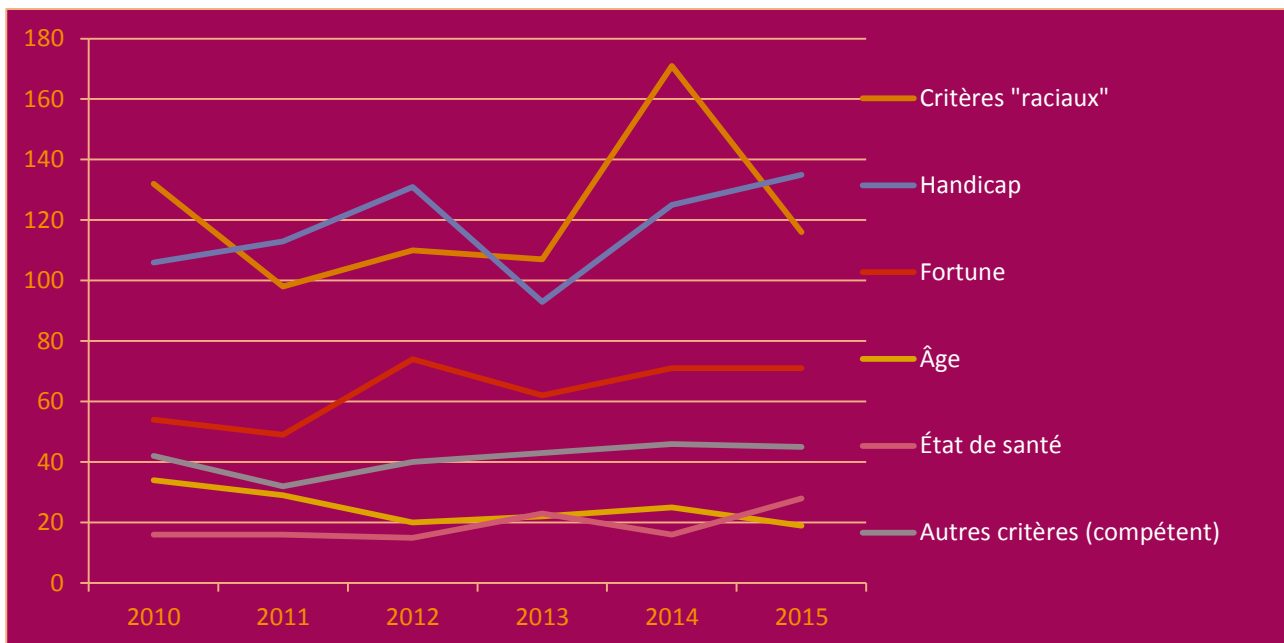
En ce qui concerne les dossiers logement, 91% des discriminations relayées à Unia concernent le secteur privé. Le handicap représente environ un tiers des dossiers. Dans le secteur des transports publics (12% des dossiers biens et services), Unia a ouvert 22 dossiers qui impliquent la SNCB, dont une dizaine à propos du handicap.

Les critères dits « raciaux » constituent un peu moins d'un tiers de ces dossiers et se retrouvent surtout dans le secteur du logement (refus de louer à une personne d'origine étrangère). Ils sont suivis par le critère de la fortune (17%), là aussi principalement en matière de logement (refus du propriétaire de louer à des allocataires sociaux, d'accepter une garantie locative du CPAS ou obligation d'avoir un CDI, etc.).

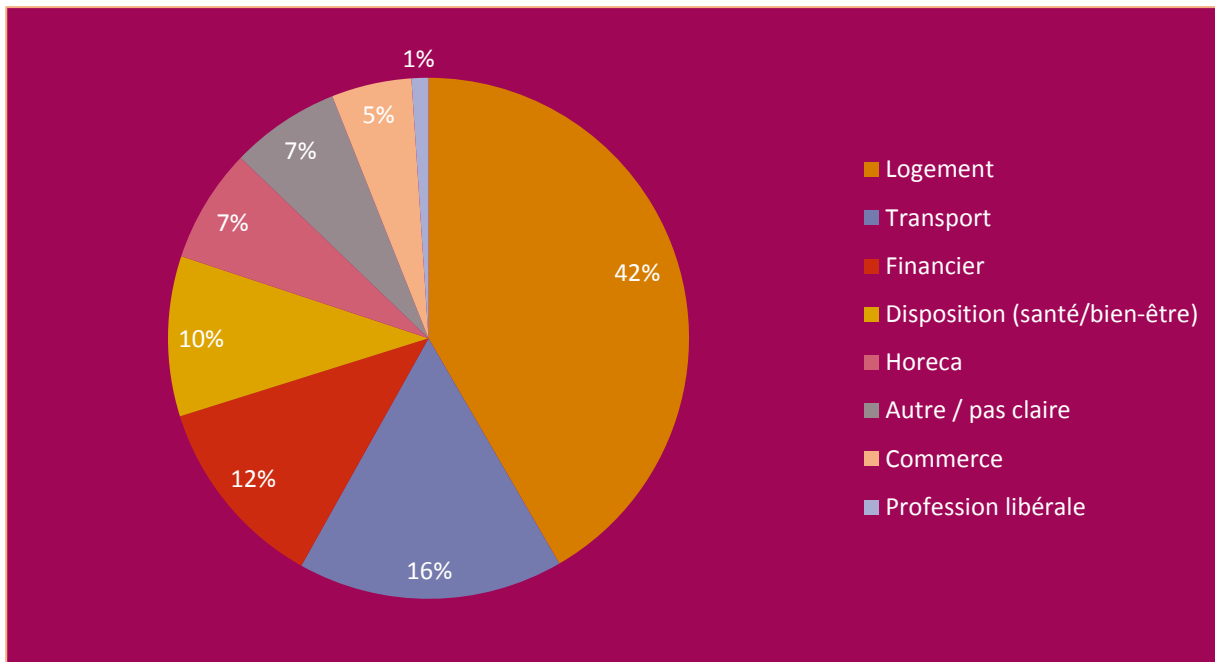
Graphique 15 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - biens et services par critère de discrimination (n=422)



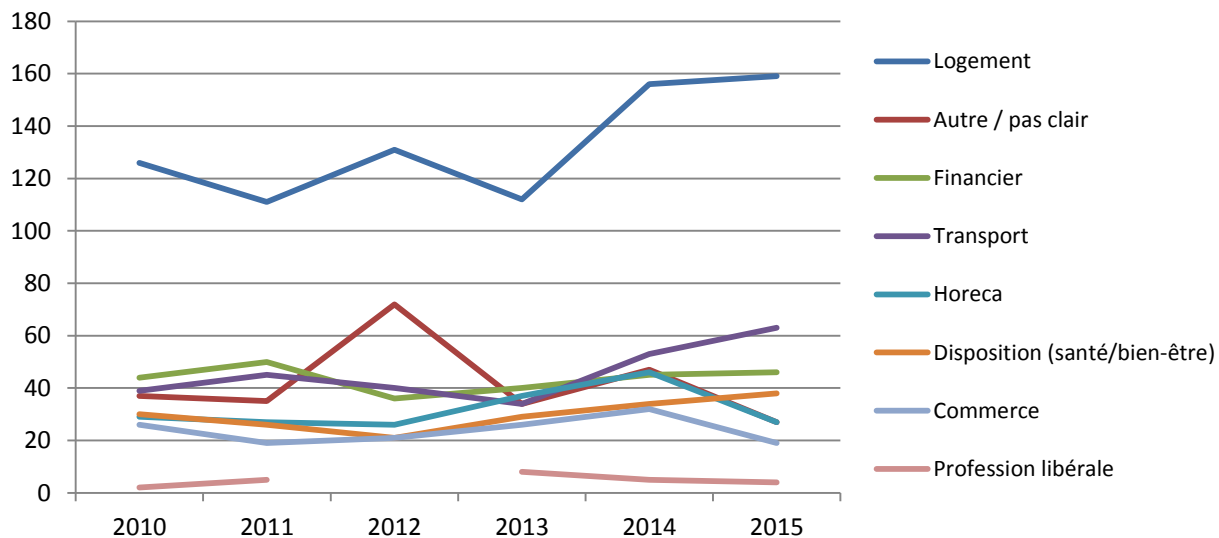
Graphique 16 : Évolution du nombre de dossiers - biens et services par critère depuis 2010



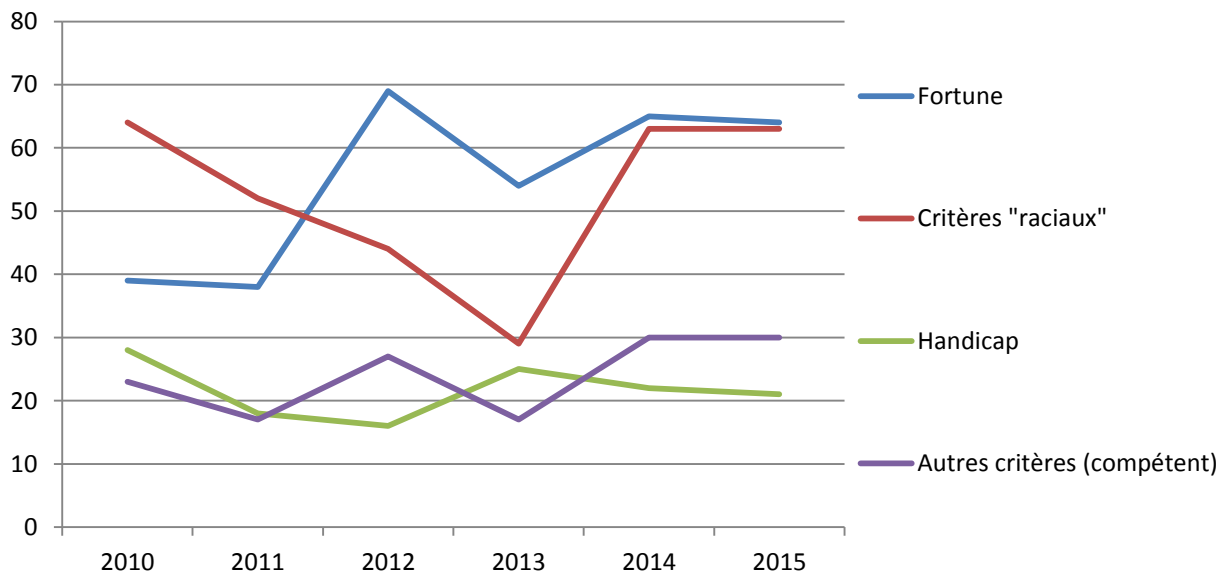
Graphique 17 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - biens et services (n=383)



Graphique 18 : Évolution du nombre de dossiers « Unia compétent »- biens et services depuis 2010



Graphique 19 : Évolution du nombre de dossiers logement - par critère de discrimination depuis 2010 :



2.3.2. Emploi : 341 dossiers

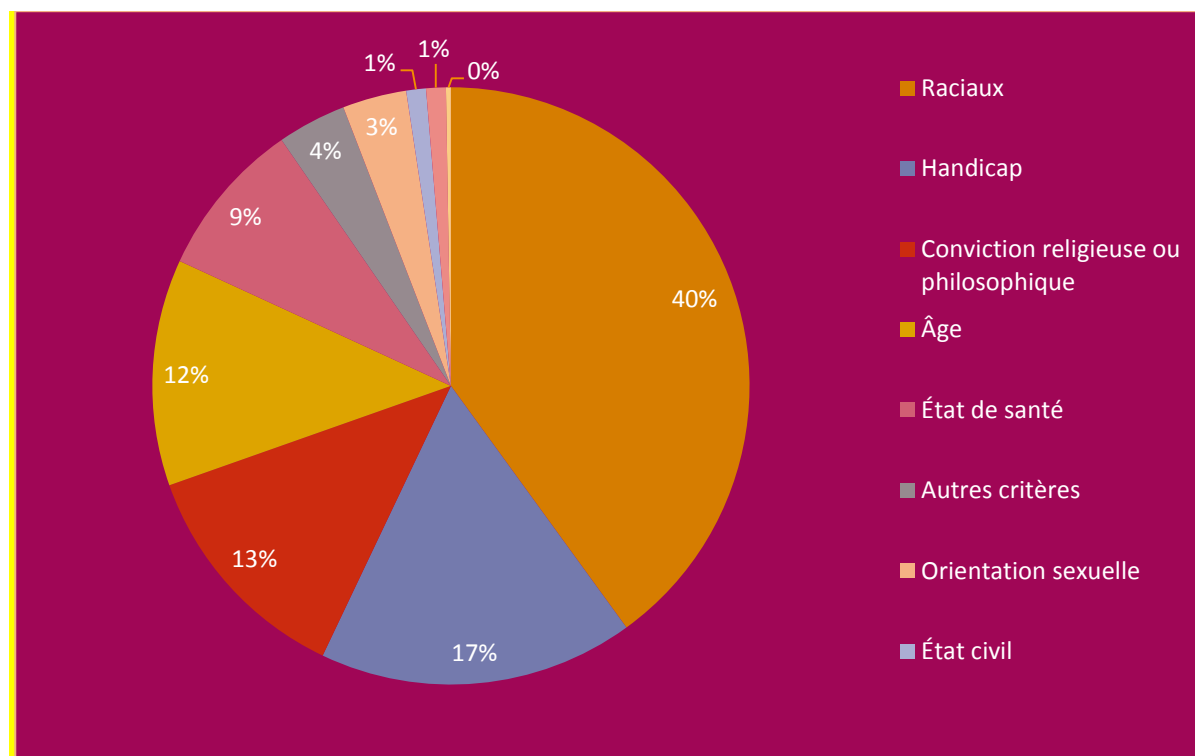
Si l'emploi est resté en 2015 l'un des domaines pour lesquels Unia a été le plus souvent consulté, le nombre de nouveaux dossiers (341) est en baisse de 12% par rapport à 2014. 45% de ces dossiers concernent des faits commis en Flandre, 20% en Wallonie et 24% à Bruxelles. 147 de ces dossiers concernent les critères dits « raciaux ». Viennent ensuite les dossiers liés au handicap (67 dossiers), à la conviction religieuse ou philosophique (46 dossiers) et à l'âge (45 dossiers).

Ce sont les dossiers liés à l'âge et la conviction religieuse ou philosophique qui diminuent fortement (-25% pour l'âge et -31% pour la conviction religieuse ou philosophique).

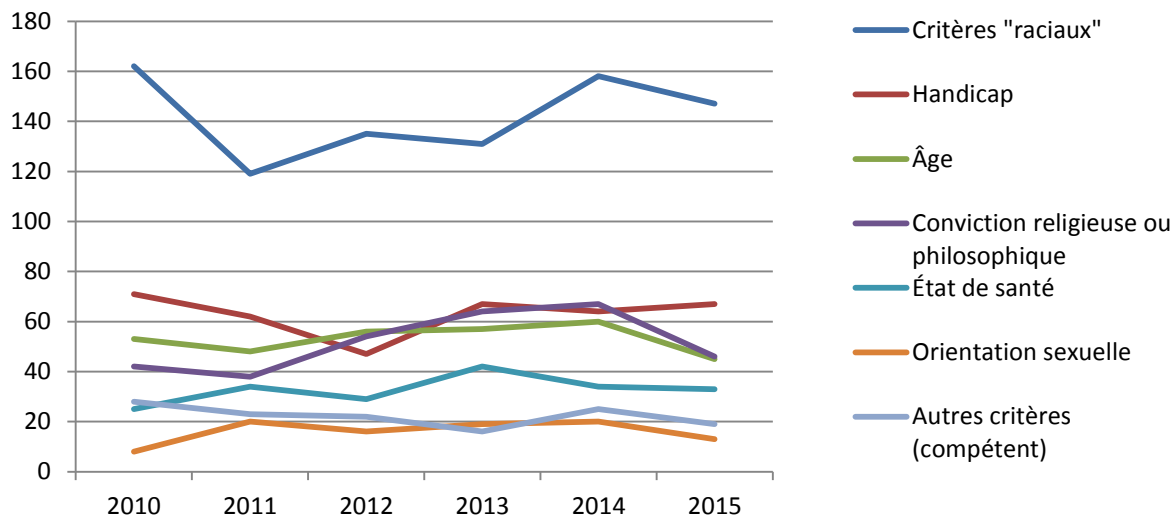
Les dossiers concernaient surtout le secteur privé (48%), puis le secteur public (21%), le monde associatif (18%) et enfin l'enseignement (7%). 126 des 341 dossiers portaient sur l'accès à l'emploi et 73 dossiers sur des comportements potentiellement discriminatoires. Les conditions de travail, par exemple les prescrits vestimentaires ou le salaire (60 dossiers), et les licenciements (53 dossiers) viennent ensuite.

Enfin, 10% des dossiers (36 dossiers) impliquaient une agence d'intérim et 4% (14 dossiers) un service public de placement, comme le FOREM, Actiris ou le VDAB.

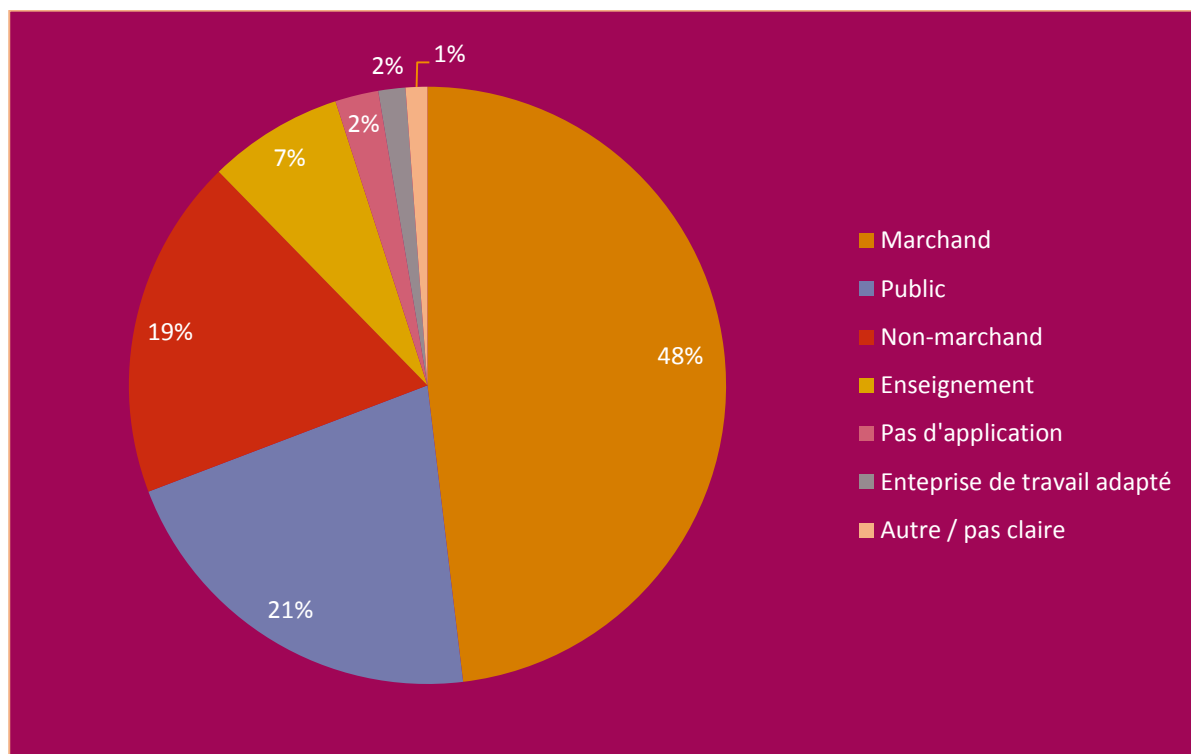
Graphique 20 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 emploi par critère de discrimination (n=375)

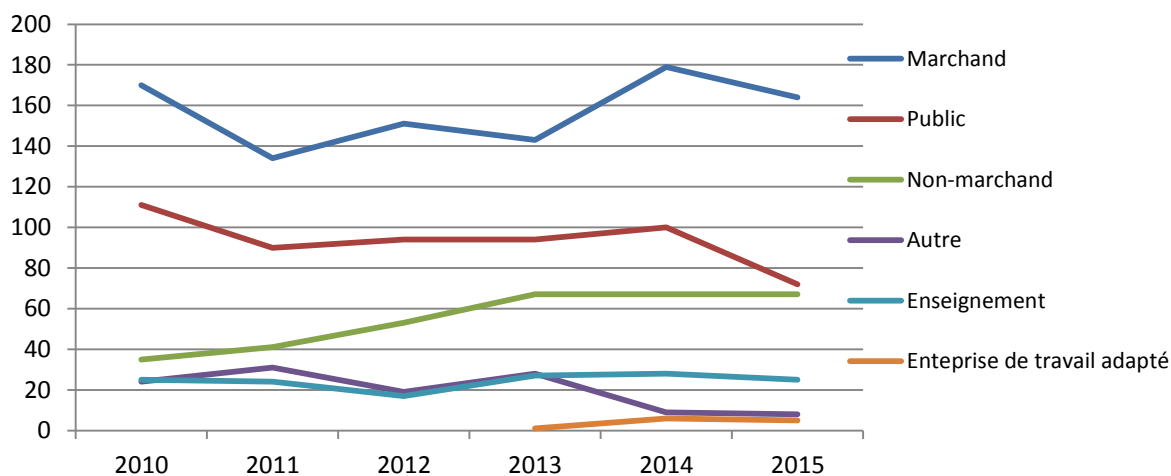


Graphique 21 :Évolution du nombre de dossiers emploi par critère depuis 2010



Graphique 22 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 emploi par secteur (n=341)



Graphique 23 : Évolution du nombre de dossiers «Unia compétent » - emploi par secteur depuis 2010

2.3.3. Médias/Internet: 365 dossiers

En 2015, Unia a reçu 654 signalements de faits impliquant des médias, qui ont donné lieu à l'ouverture de 365 dossiers.

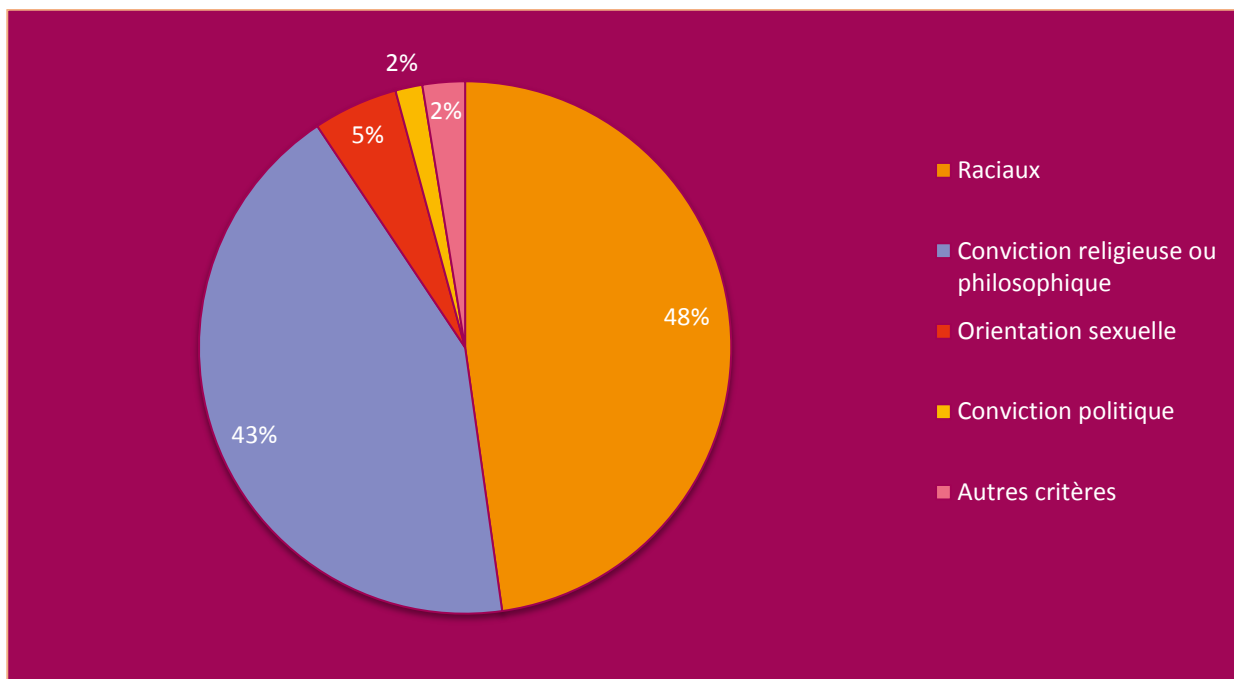
91% de ces dossiers concernent des messages de haine sur Internet. Ces messages sont surtout diffusés sur des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter (37%). Il y a aussi eu beaucoup de plaintes relatives aux mails en chaîne (34%) et aux commentaires d'internautes sur des fora de discussion de journaux en ligne (10%). Dans la grande majorité de ces dossiers, cela concernait des faits d'incitations à la haine, à la violence ou à la discrimination (environ 90%).

Globalement, le nombre de signalements diminue par rapport à 2014 (936 signalements pour 654 en 2015). Par contre, le nombre de dossiers est lui plus élevé que l'année dernière (365 dossiers en 2015 pour 337 en 2014). Cette augmentation apparaît plus particulièrement au niveau des réseaux sociaux et des mails en chaîne.

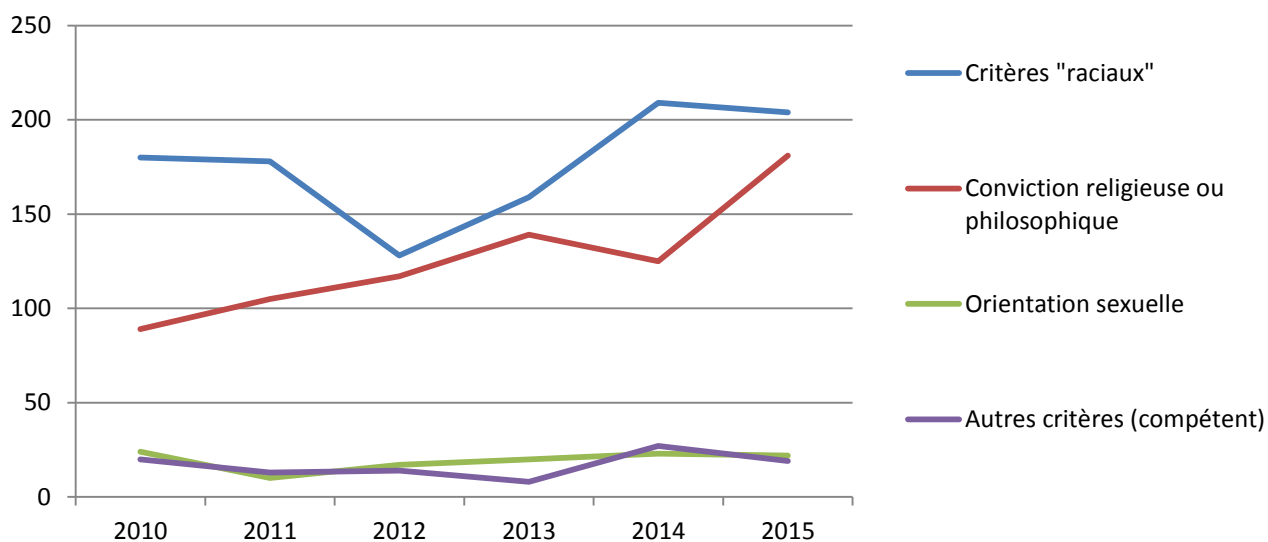
En termes de critères de discrimination, les plaintes concernant les médias ont surtout trait à des critères dits « raciaux » (48%) et/ou à la conviction religieuse ou philosophique (42%).

Notons enfin que le nombre de dossiers ouverts par Unia dans ce domaine continue à augmenter depuis 2010.

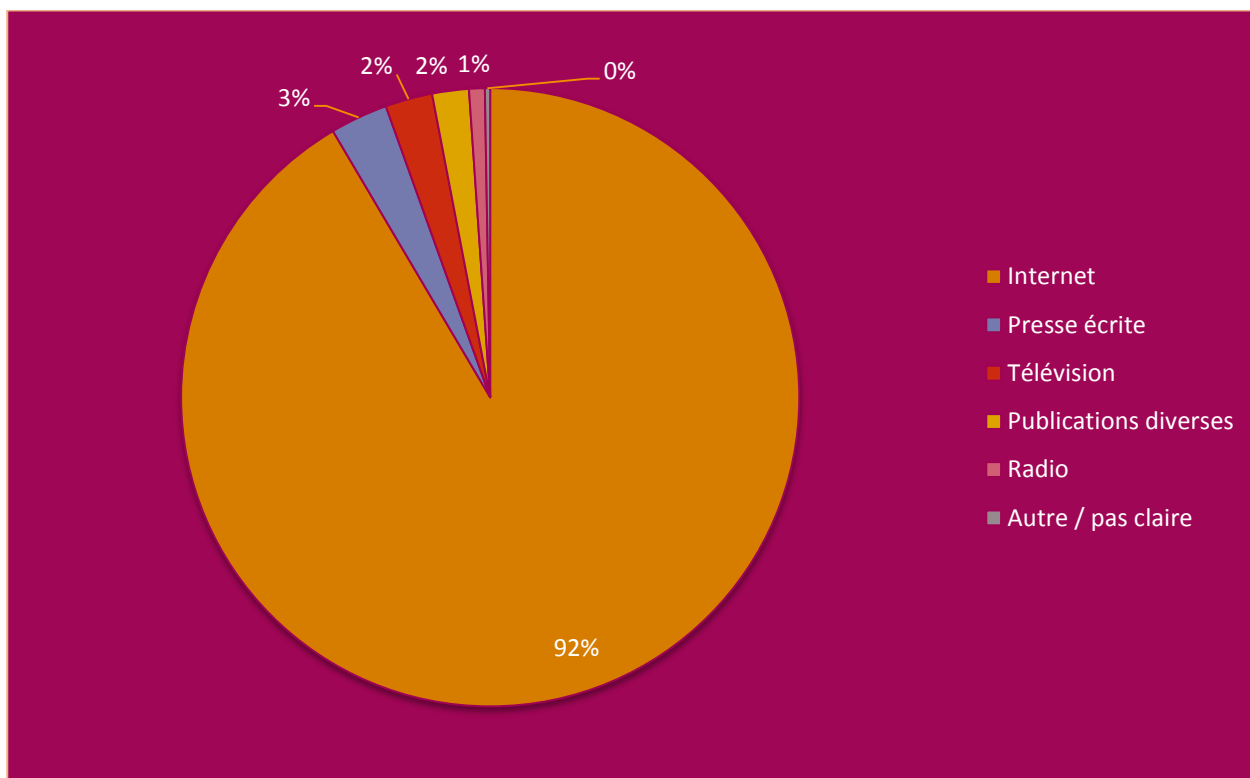
Graphique 24 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - médias par critère de discrimination (n= 427)



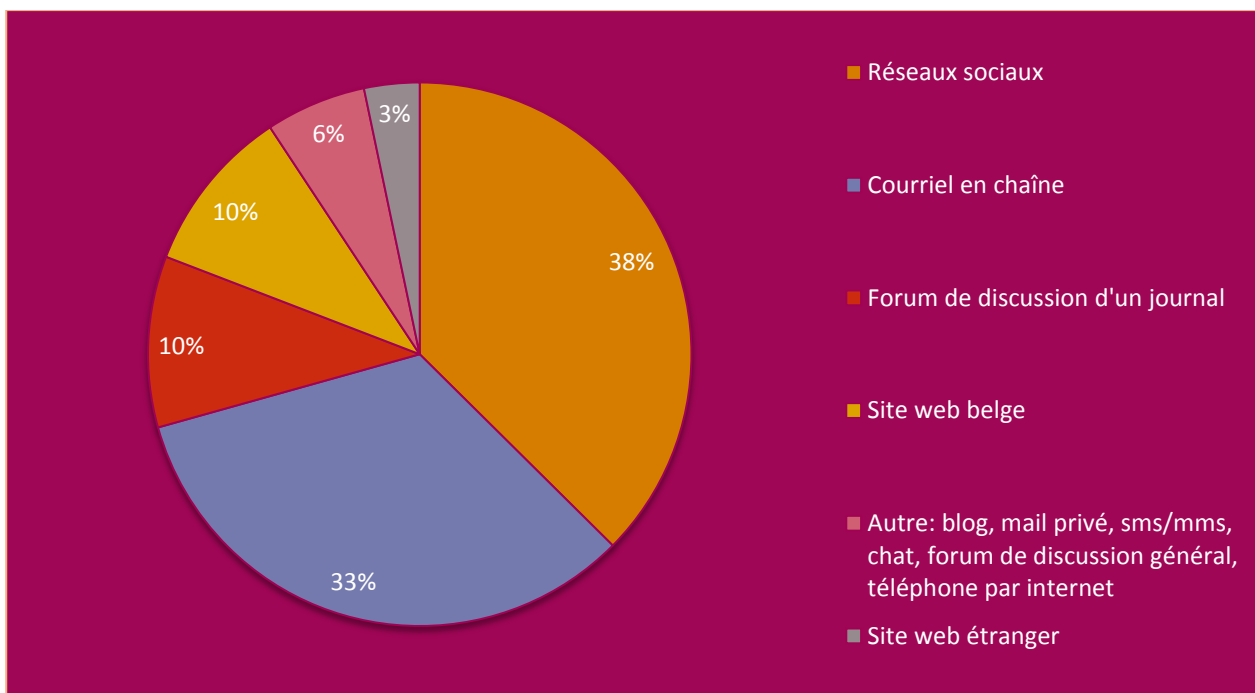
Graphique 25 : Évolution du nombre de dossiers médias/Internet par critère depuis 2010

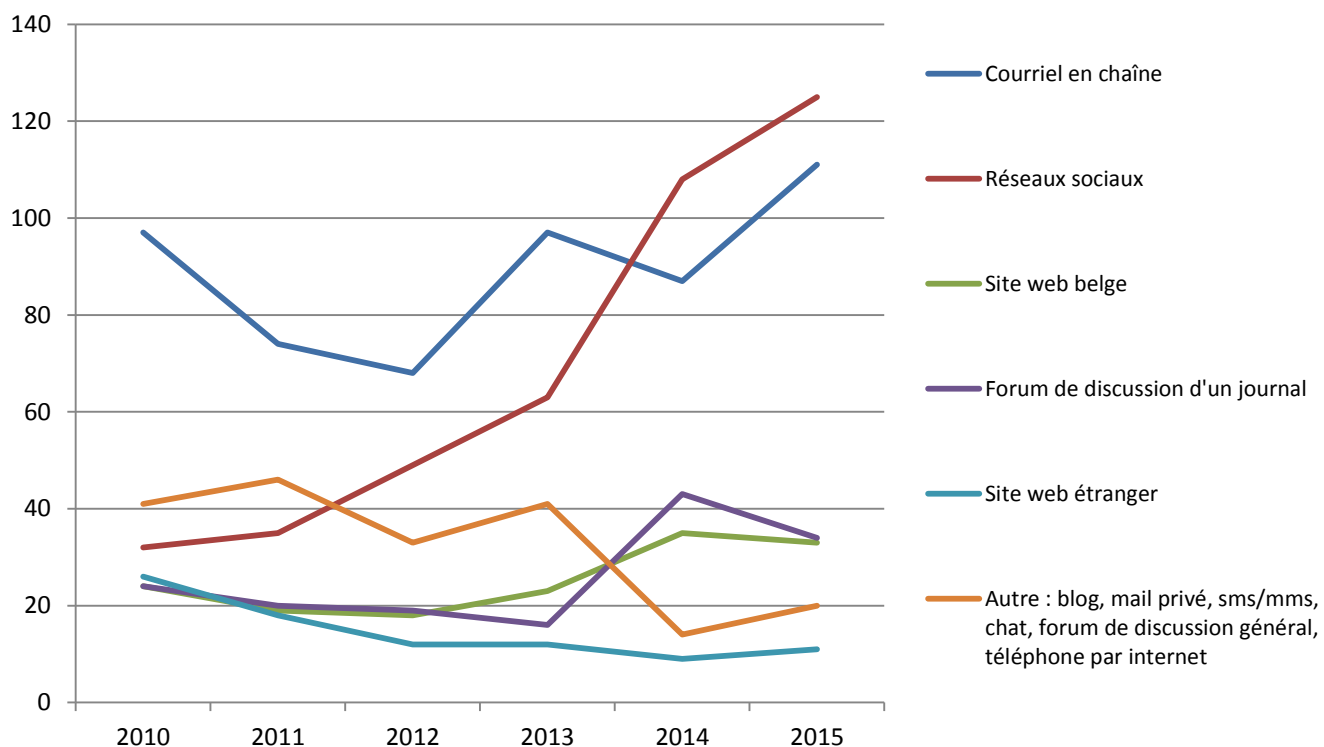


Graphique 26 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - médias par type de média (n= 365)



Graphique 27 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - détails Internet (n= 334)



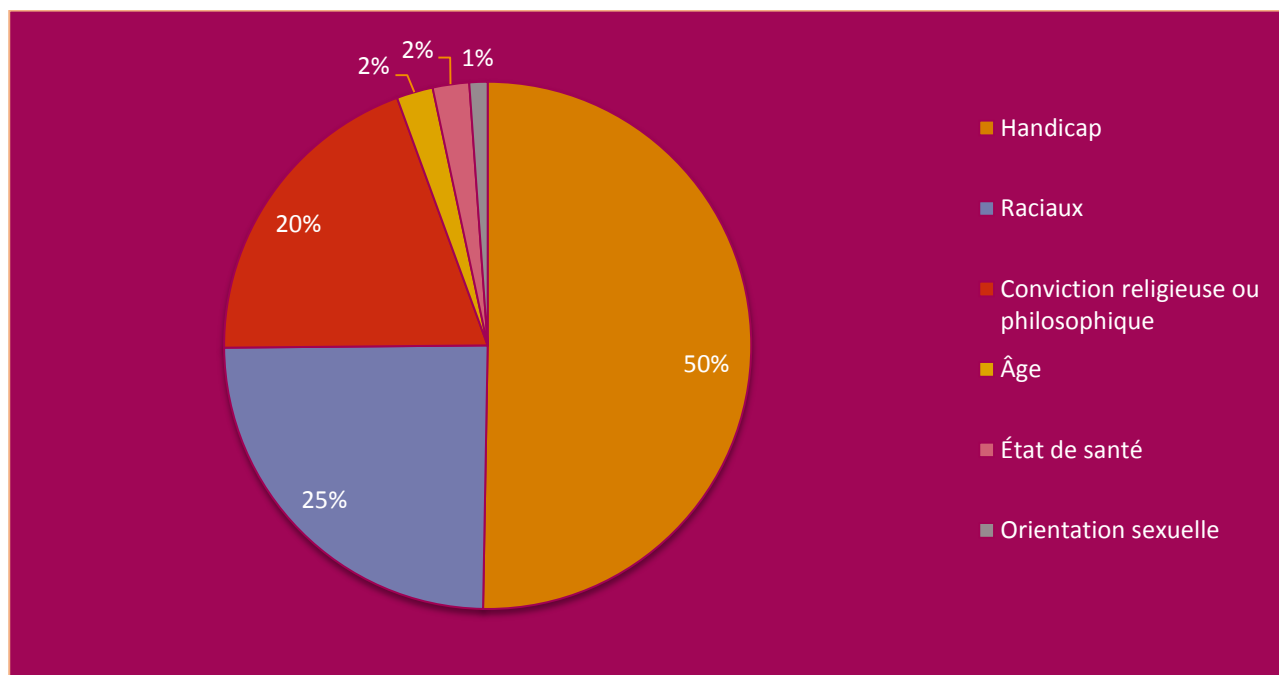
Graphique 28 : Évolution du nombre de dossiers « Unia compétent » - médias focus Internet depuis 2010

2.3.4. Enseignement: 169 dossiers

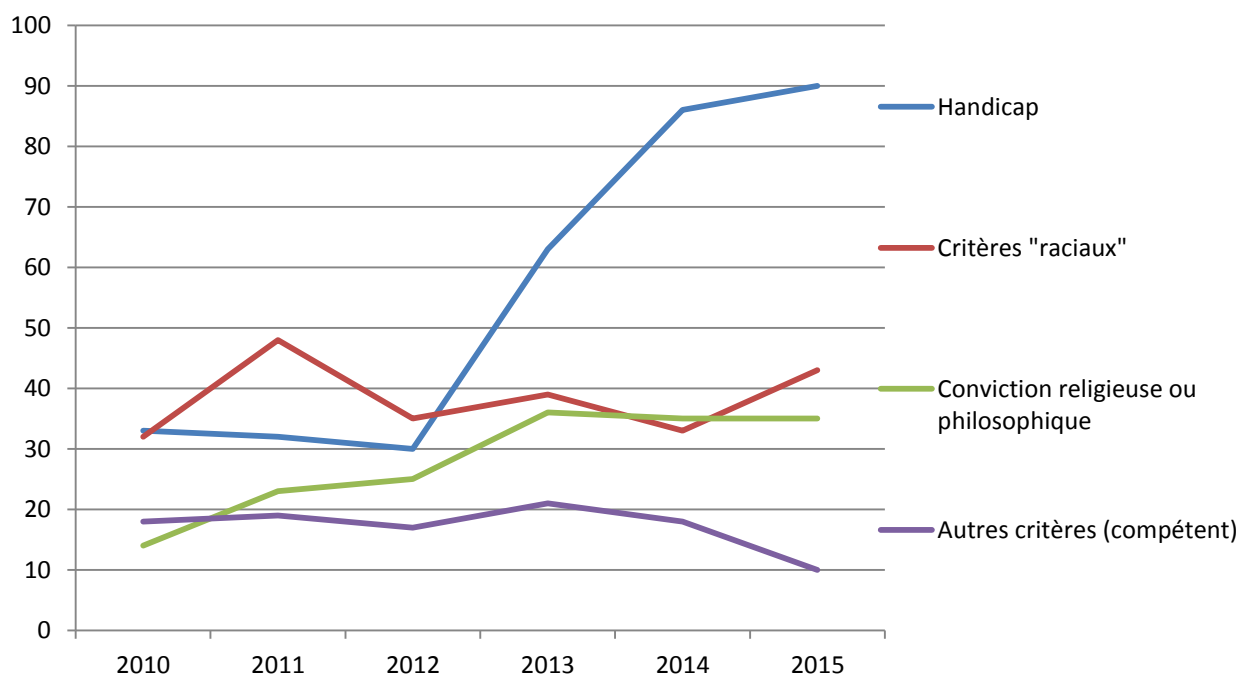
Depuis 2010, le nombre de dossiers enseignement est en constante augmentation et atteint un total de 169 en 2015, soit 11% de l'ensemble des dossiers d'Unia. Deux tiers des dossiers concernent l'enseignement fondamental (29%) et secondaire (32%). Vient ensuite l'enseignement supérieur (23%). Unia a surtout été consulté pour des problèmes de relation entre un enseignant et un élève ou entre des élèves, mais aussi, dans une moindre mesure, pour des problèmes d'inscription dans une école, de contestation de résultats ou de règlement discriminatoire.

Trois critères protégés sont principalement concernés: le handicap (50%), les critères dits « raciaux » (24%) et enfin la conviction religieuse ou philosophique (20%). Cette proportion de dossiers handicap est en hausse depuis 2013, ce qui s'explique probablement par la diffusion de la brochure « À l'école de ton choix avec un handicap ».

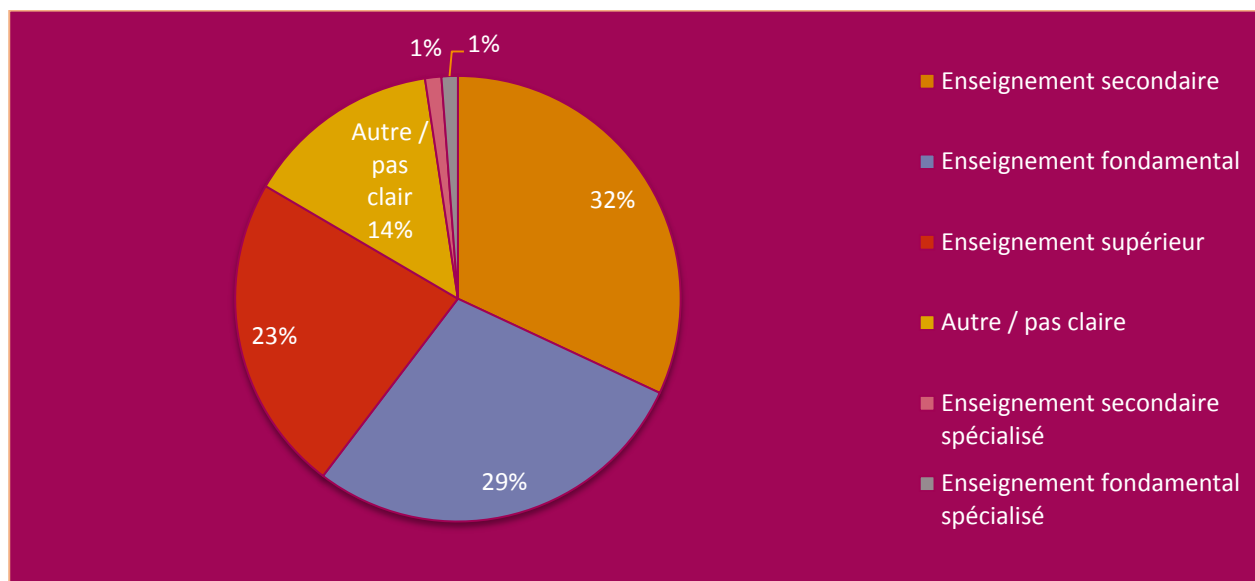
Graphique 29 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - enseignement par critère de discrimination (n= 179)



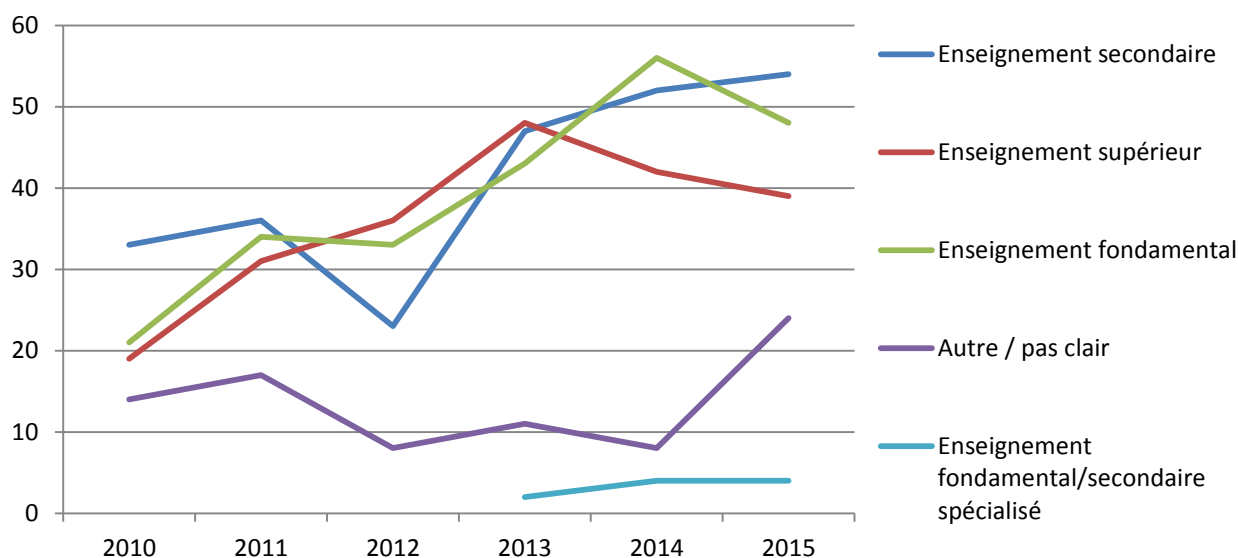
Graphique 30 : Évolution du nombre de dossiers enseignement par critère depuis 2010



Graphique 31 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - par niveau d'enseignement (n=169)



Graphique 32 : Évolution du nombre de dossiers enseignement - par niveau d'enseignement depuis 2010



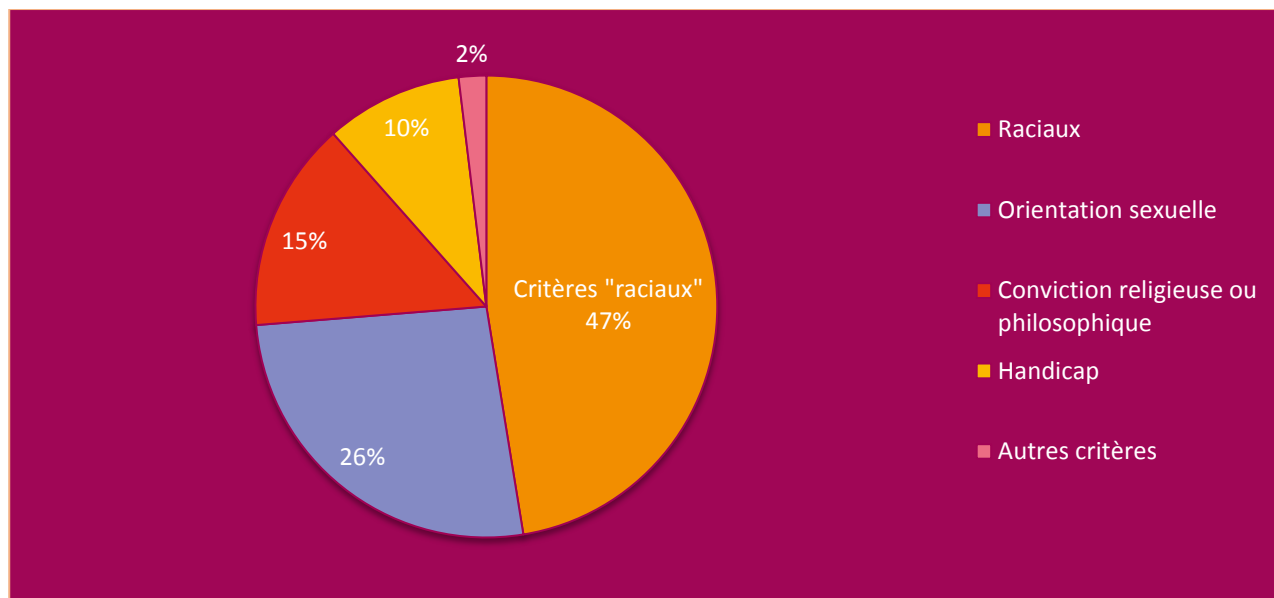
2.3.5. Vie en société: 154 dossiers

Le nombre de dossiers dans ce domaine reste stable par rapport à 2014 (154 dossiers issus de 361 signalements).

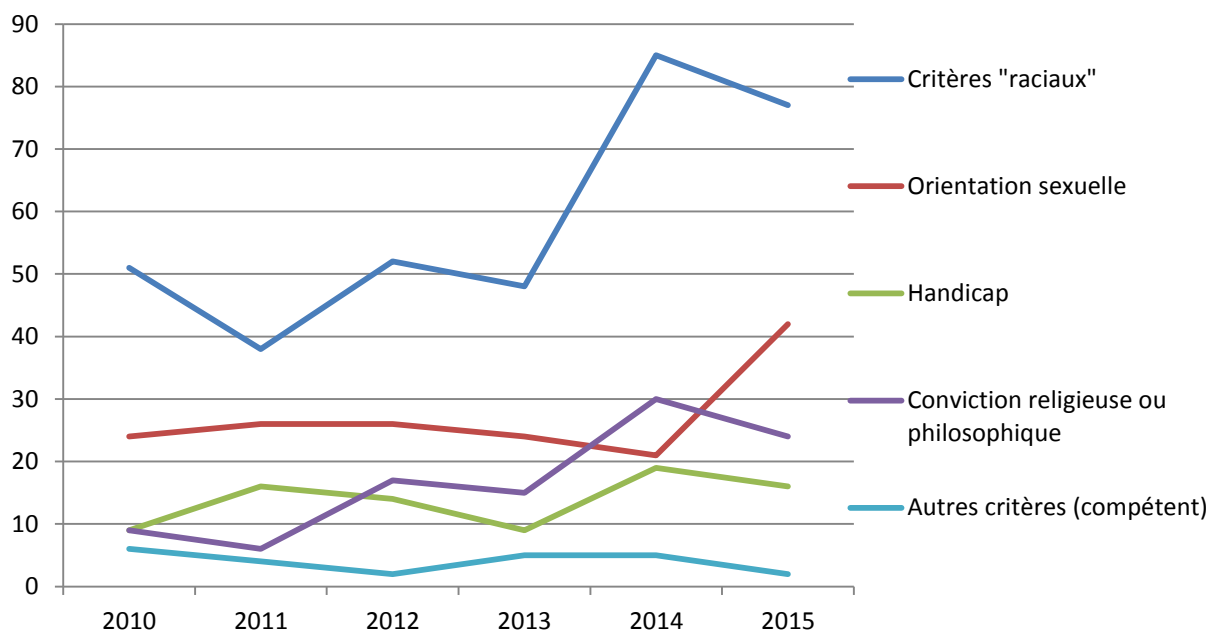
La majeure partie des dossiers concernent l'espace public (76 dossiers) et des problèmes liés au voisinage (56 dossiers). Environ la moitié de ces dossiers portaient sur des critères dits « raciaux » (48%). L'orientation sexuelle vient ensuite (26%), mais il s'agit tout de même d'un doublement des dossiers par rapport à 2014, dont essentiellement des faits d'intimidation et de délits avec motif abject.

L'interdiction du burkini est une thématique qui en 2015 a suscité bon nombre de réactions (20 signalements).

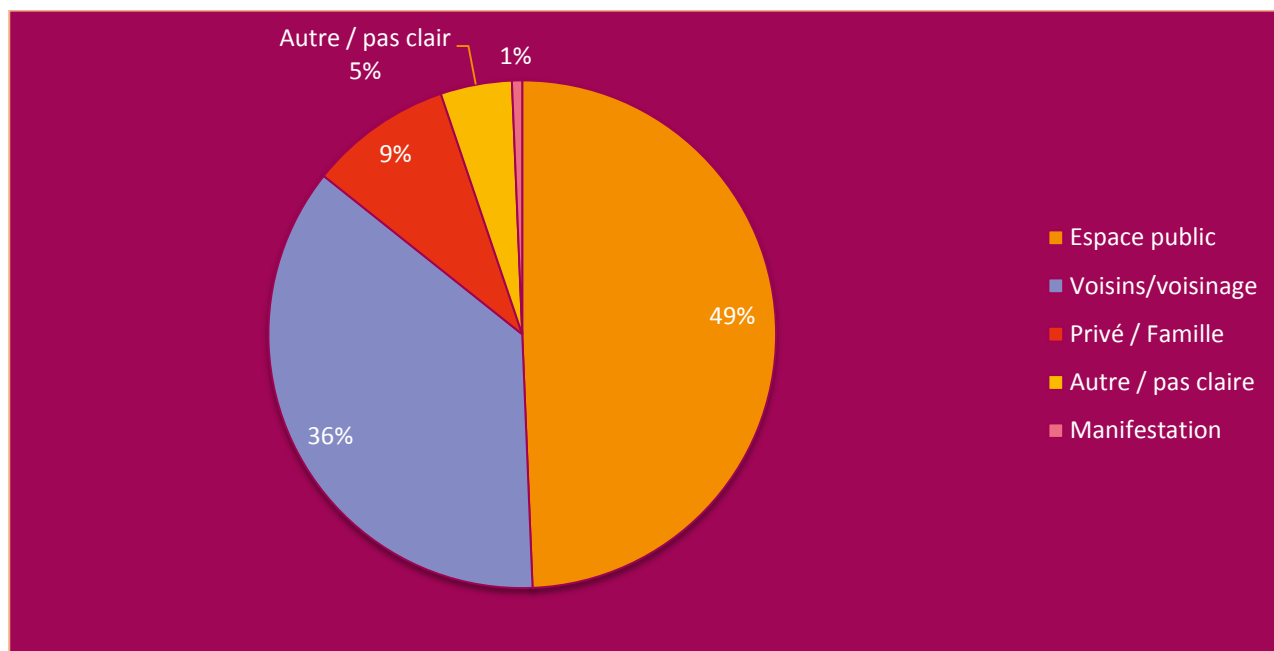
Graphique 33 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - vie en société par critère de discrimination (n= 156)



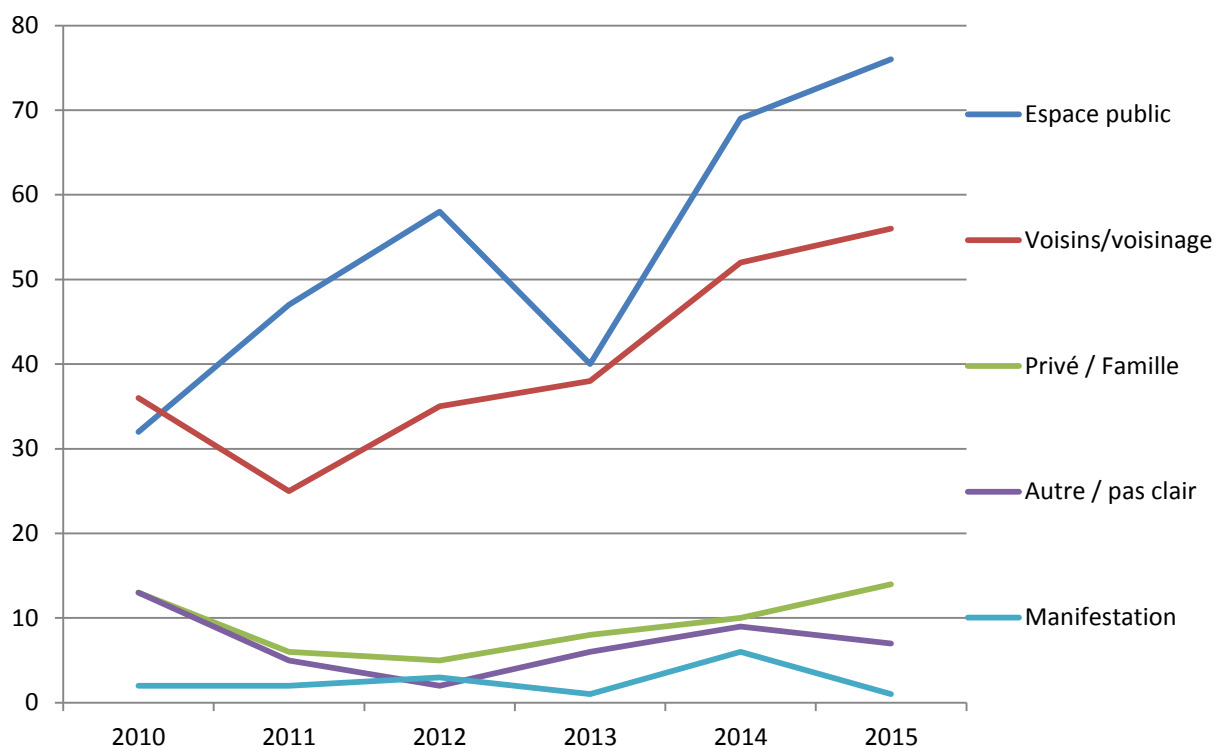
Graphique 34 : Évolution du nombre de dossiers vie en société - par critère depuis 2010 :



Graphique 35 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - vie en société (n= 154)



Graphique 36 : Évolution du nombre de dossiers vie en société depuis 2010

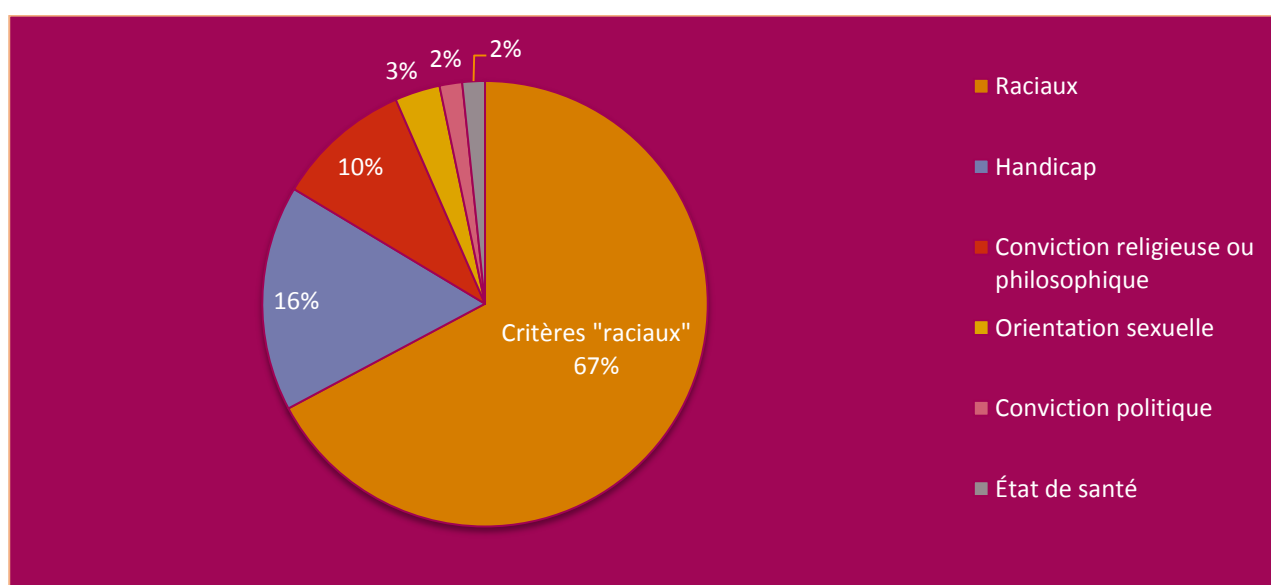


2.3.6. Police et justice: 61 dossiers

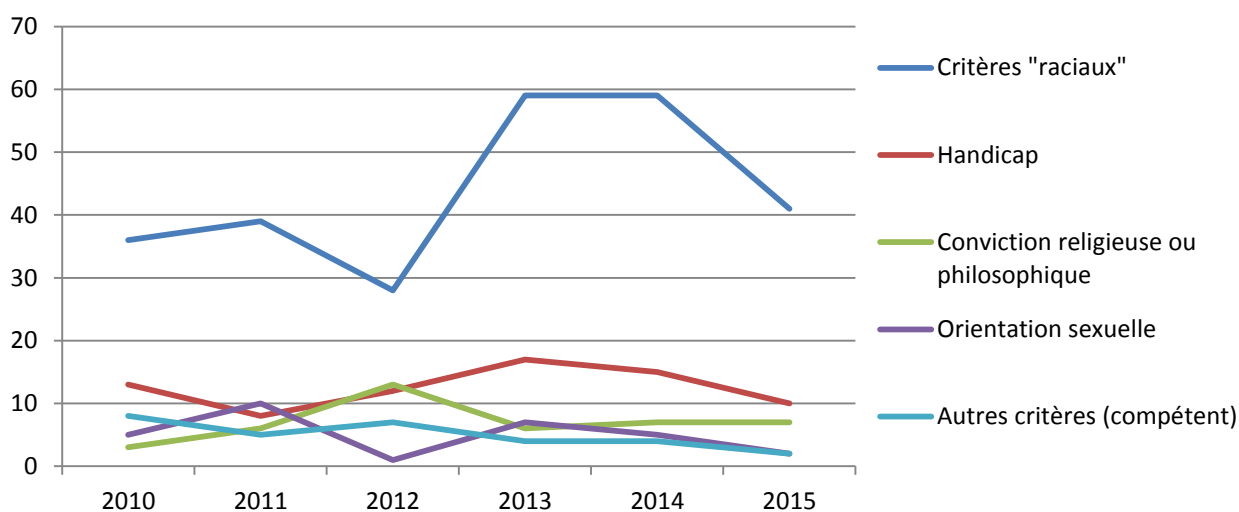
Le nombre de dossiers mettant en cause la police et la justice a baissé en 2015, passant de 83 à 61. 72% d'entre eux concernaient la police et 21% la justice. Contrairement à 2014, Unia n'a eu aucun dossier d'internement concernant la prison ou d'autres mesures pénitentiaires.

Les critères dits « raciaux » représentent 66% de l'ensemble de ces dossiers. Apparaissent ensuite le handicap (16%) et la conviction religieuse ou philosophique (11%).

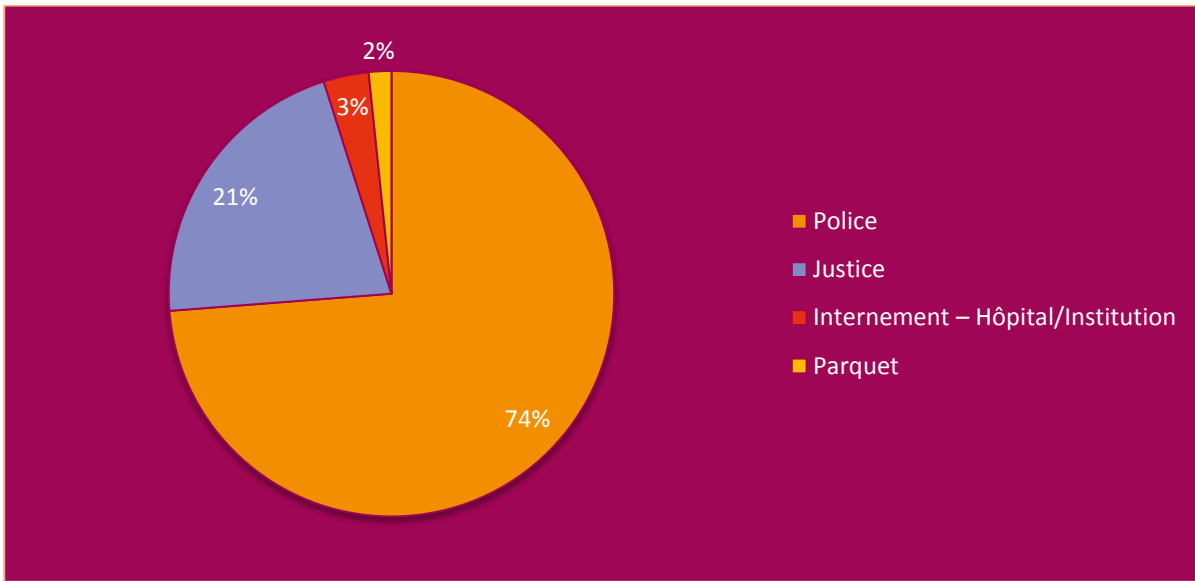
Graphique 37: Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - police et justice par critère de discrimination (n= 61)



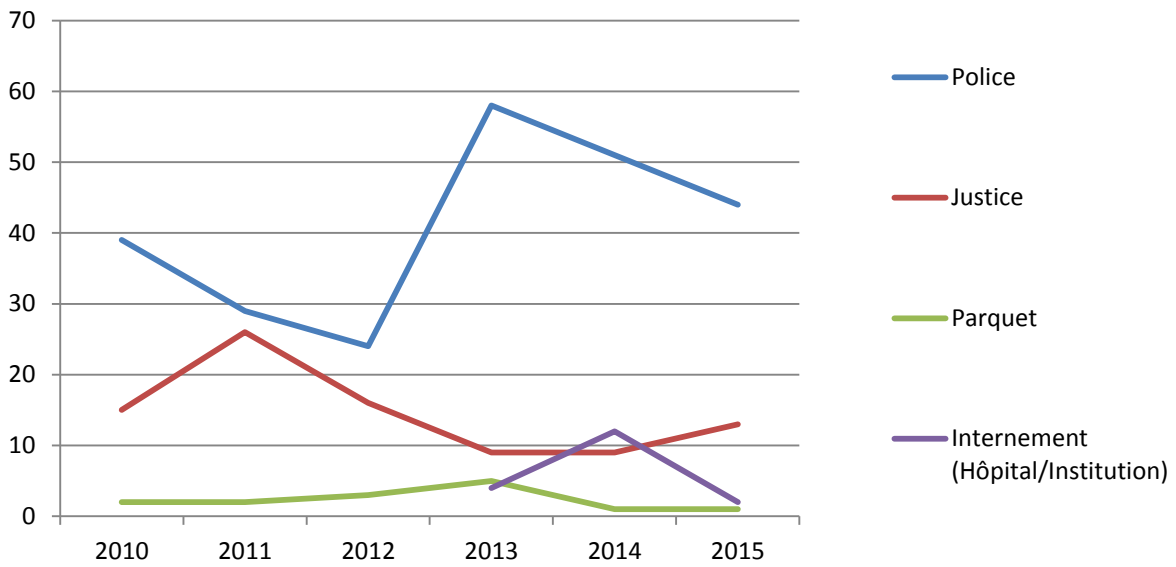
Graphique 38 : Évolution du nombre de dossiers police et justice par critère depuis 2010



Graphique 39 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - police et justice (n= 61)



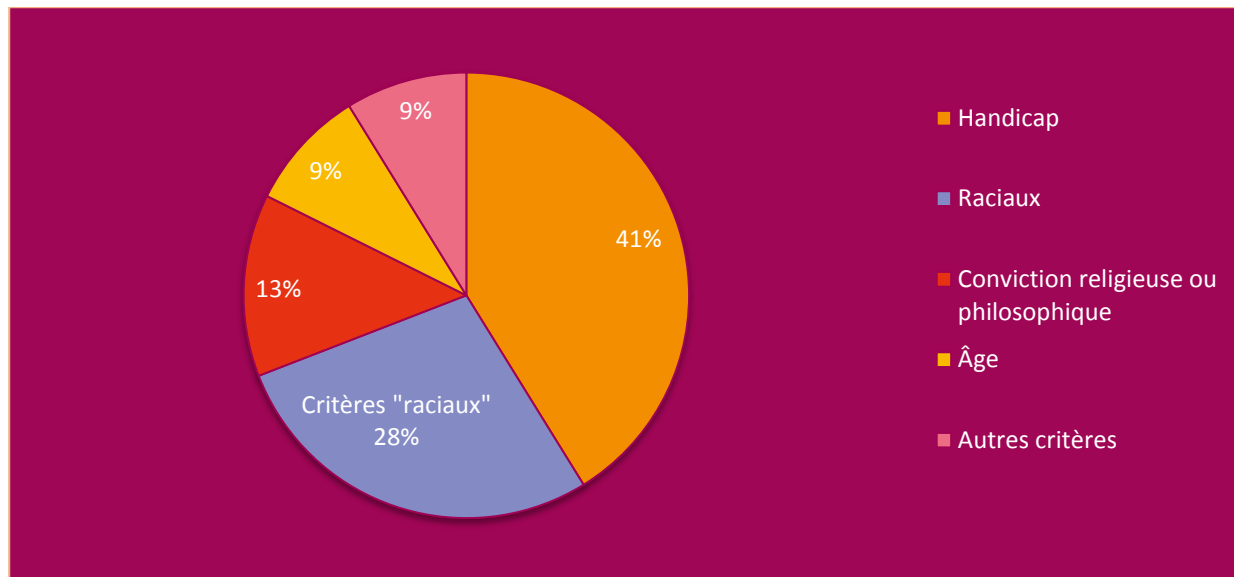
Graphique 40 : Évolution du nombre de dossiers police et justice depuis 2010 :



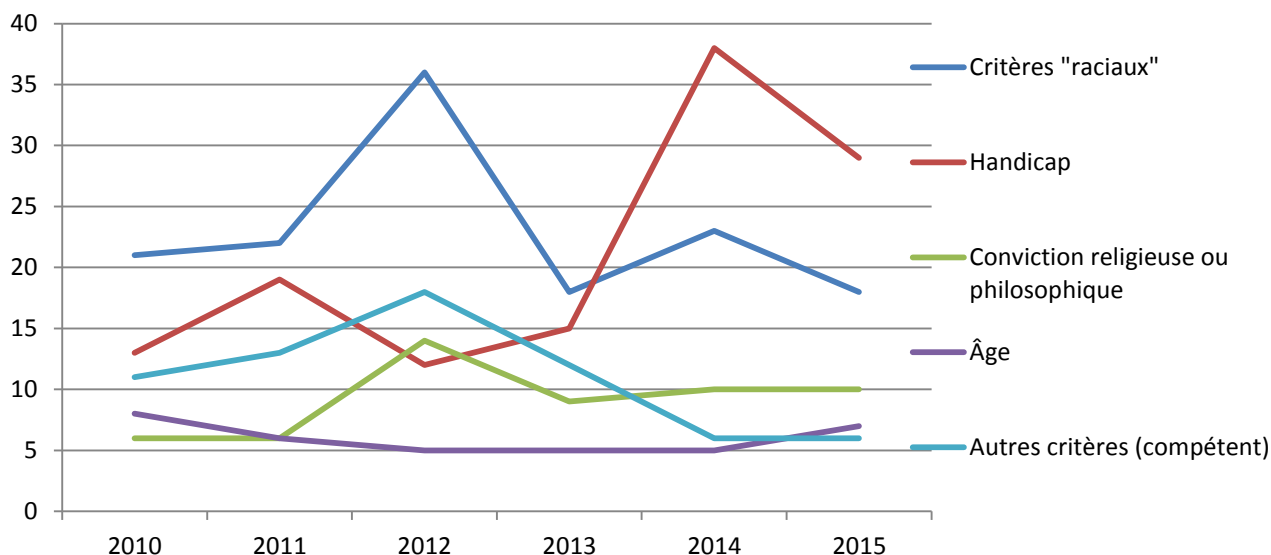
2.3.7. Activités diverses: 65 dossiers

Ce domaine comprend les activités socioculturelles, sportives, politiques et économiques comme par exemple l'accès à un concert, un club de sport, ...

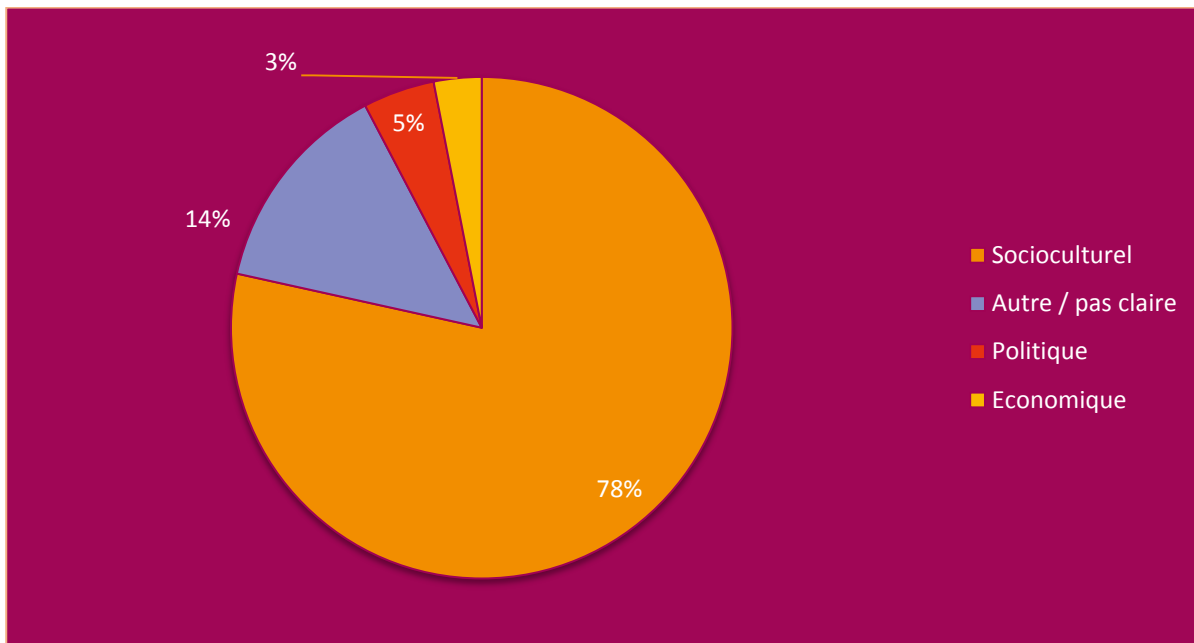
Graphique 41: Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - activités diverses par critère de discrimination (n=68)



Graphique 42 : Évolution du nombre de dossiers activités diverses- par critère depuis 2010

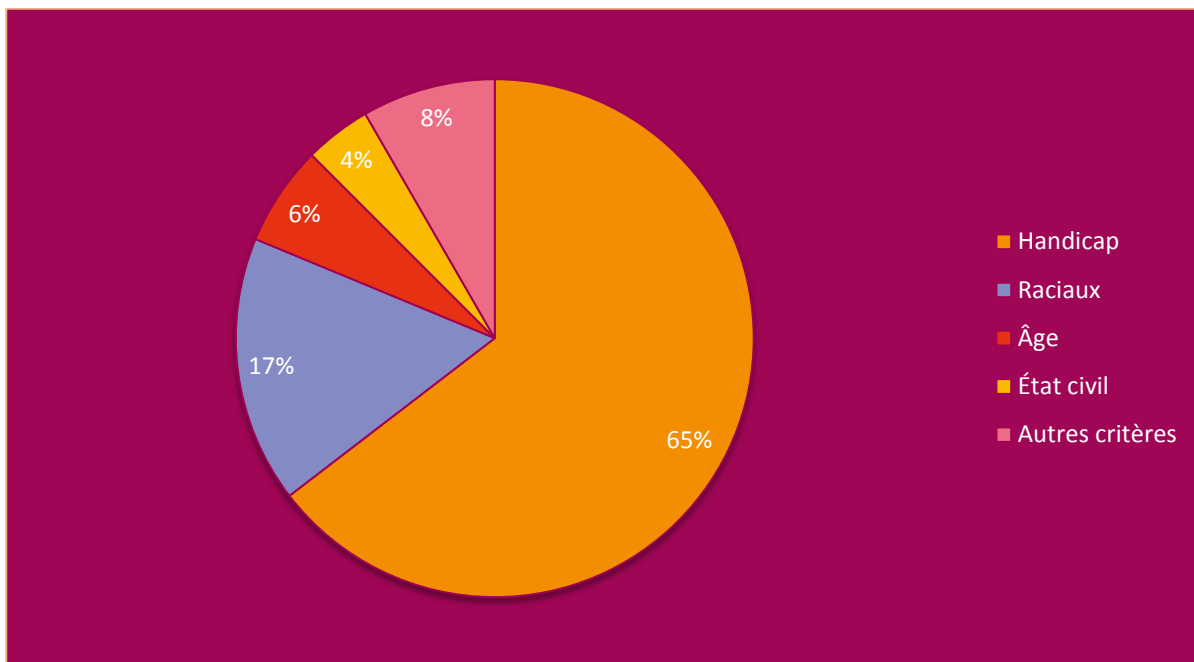


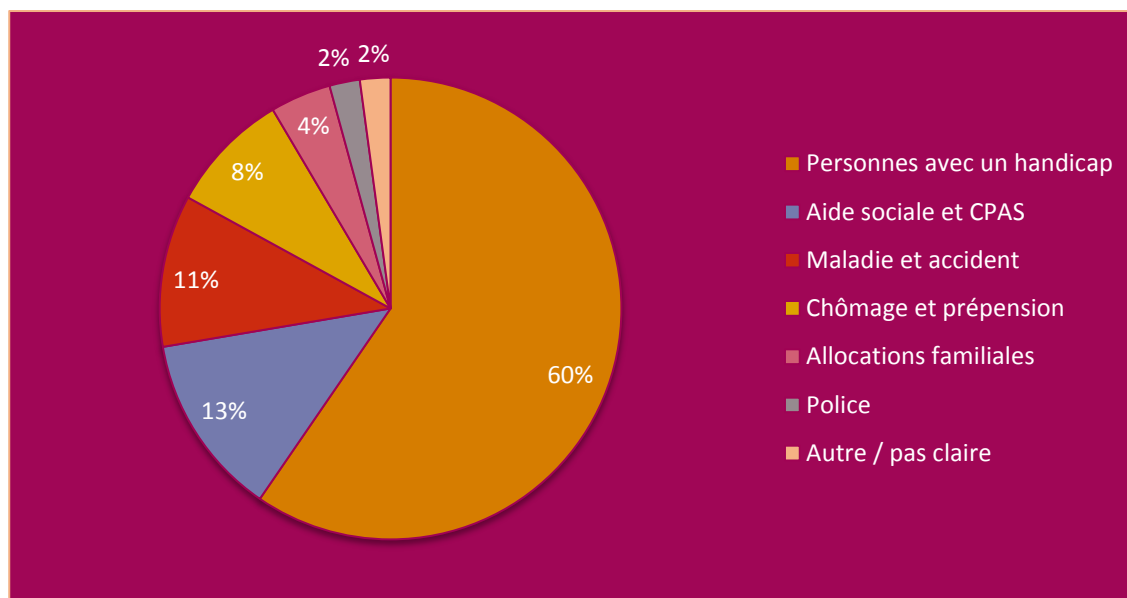
Graphique 43 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - activités diverses (n=68)



2.3.8. Protection sociale: 47 dossiers

Graphique 44 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - protection sociale par critère de discrimination (n=48)



Graphique 45 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - protection sociale (n= 47)

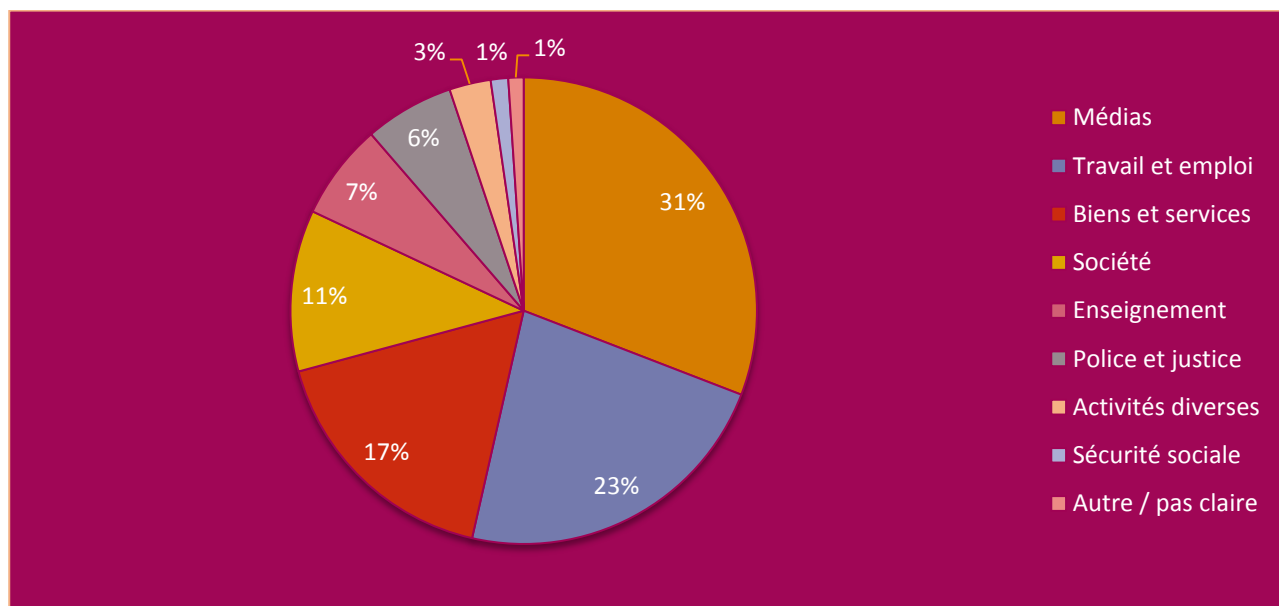
2.4. Analyse des nouveaux dossiers par critère de discrimination

2.4.1. Critères dits « raciaux »: 661 dossiers

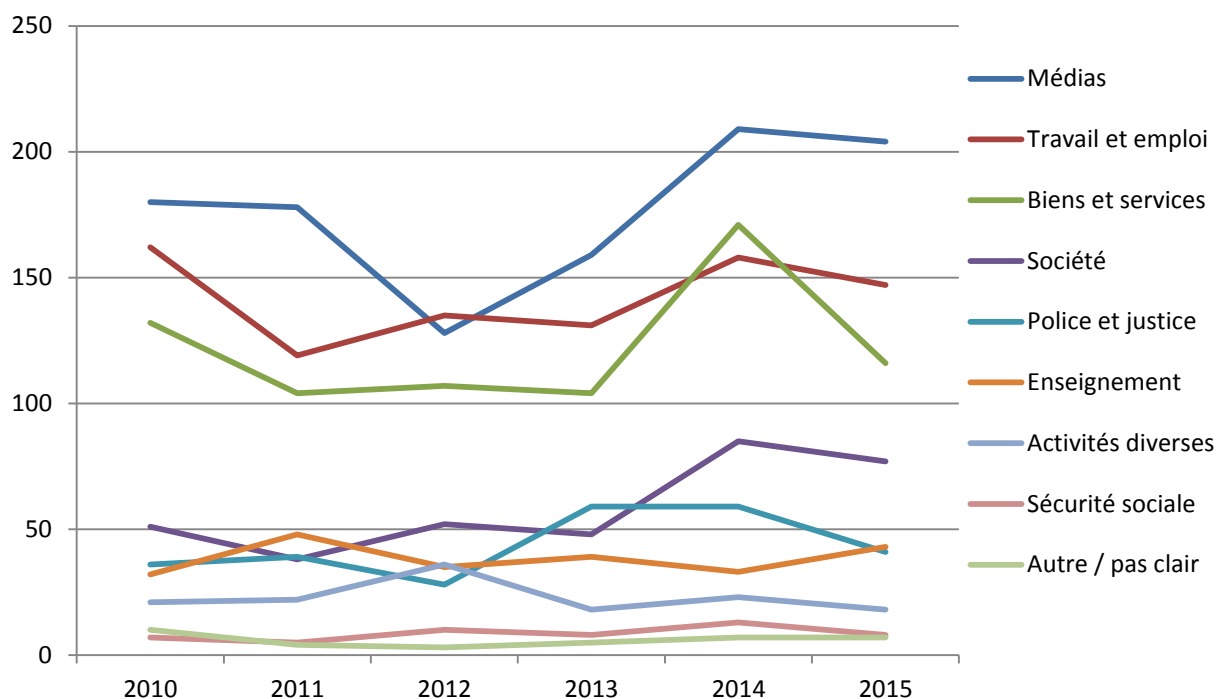
En 2015, 661 dossiers étaient relatifs aux critères dits « raciaux » (à savoir : l'ascendance, la couleur de peau, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, la prétendue race), ce qui représente 37% de l'ensemble des dossiers traités à Unia. Il s'agit d'une diminution de 13% par rapport à 2014. Notons que pour ces critères, la tendance était à la baisse entre 2010 et 2012, mais entre 2012 et 2014, le nombre de dossiers a fortement augmenté jusqu'à atteindre un total de 764 dossiers en 2014.

31% de ces dossiers concernent le domaine des médias, 23% l'emploi, 17% les biens et services, 11% la vie en société et 7% l'enseignement. Une comparaison avec 2014 fait apparaître une nette baisse (55 dossiers de moins) pour les biens et services. Dans le logement, la tendance est stable ; la baisse se situe dans l'horeca, le commerce, les finances et d'autres secteurs.

Graphique 46 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - par critères dits « raciaux » par domaine (n=661)

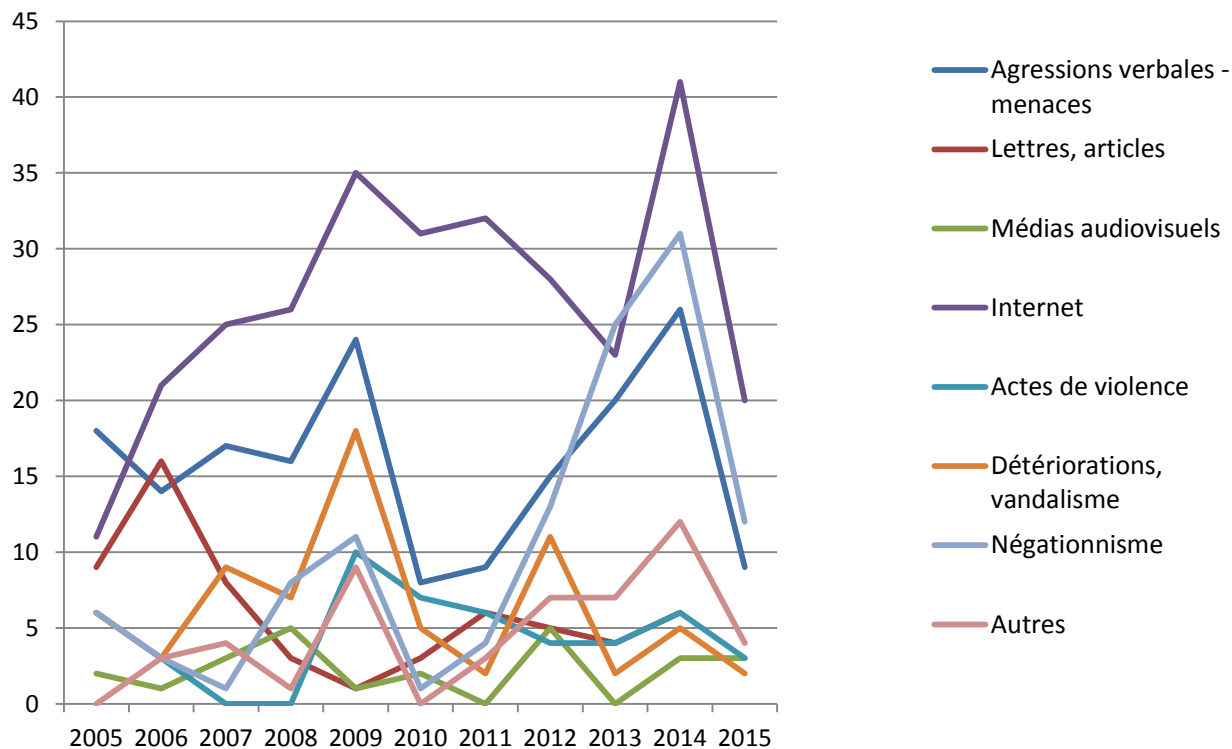


Graphique 47 : Évolution du nombre de dossiers critères dits « raciaux » - par domaine depuis 2010



2.4.2. Antisémitisme et négationnisme

Graphique 48 : Antisémitisme: évolution incidents signalés 2005-2015



On constate que l'antisémitisme et le négationnisme via Internet (surtout Facebook) se taillent la part du lion.

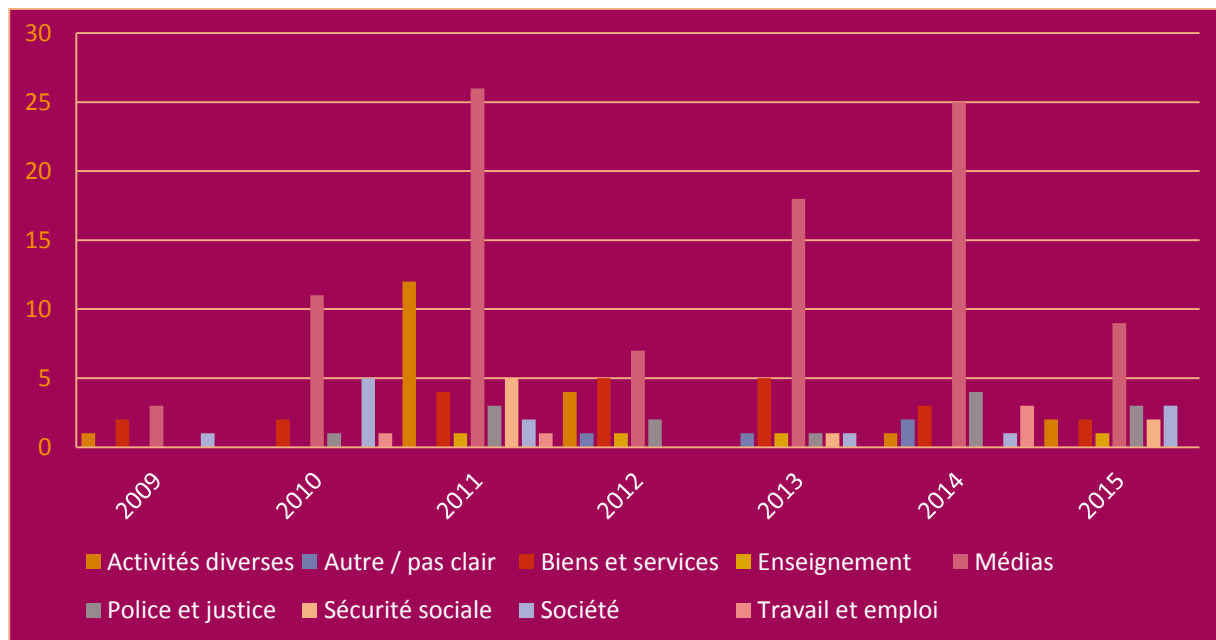
Il y a eu en 2015 une baisse sensible des signalements d'antisémitisme : 53 faits (sur 57 signalements) qui ont débouché sur 20 dossiers.

Une explication qui pourrait en partie expliquer cette baisse des agressions dans l'espace public est que les lieux habituellement fréquentés par les personnes de confession juive (synagogues, écoles, lieux culturels,...) et le « quartier juif » d'Anvers font désormais l'objet d'une surveillance constante et accrue par les militaires.

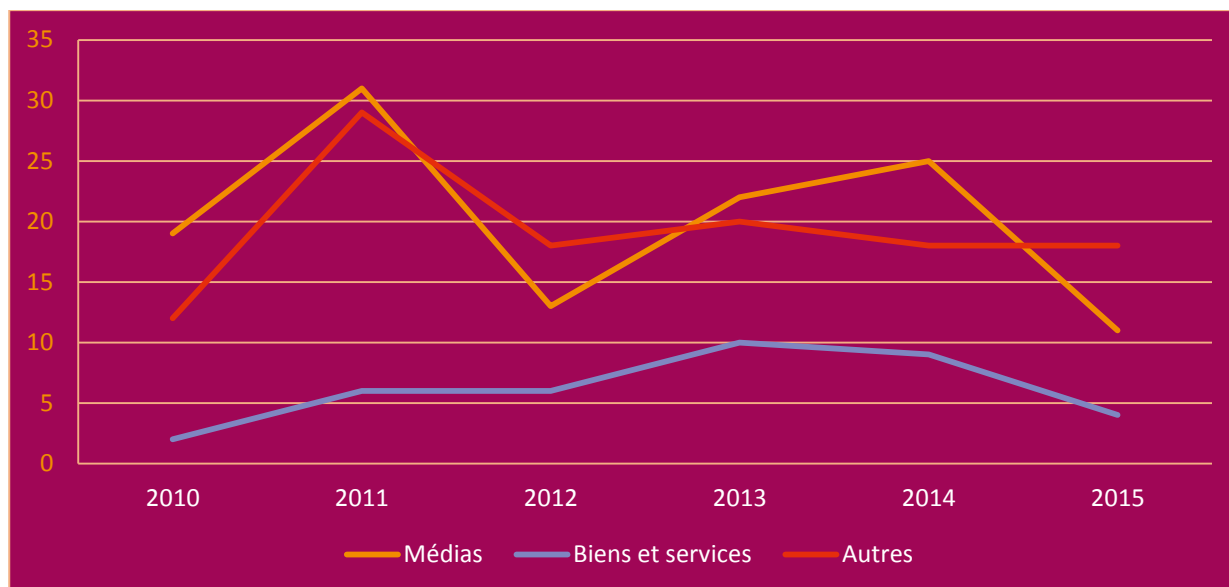
La parole négationniste via les réseaux sociaux reste quant à elle très présente.

2.4.3. Populations Roms et Gens du voyage

Graphique 49 : Incidents signalés relatifs aux populations Roms et Gens du voyage



Graphique 50 : Incidents signalés relatifs aux populations Roms et Gens du voyage (domaines principaux)



En 2015, Unia a reçu 33 signalements liés aux Roms et aux Gens du voyage. 22 dossiers ont ainsi été ouverts, dont 9 concernaient des propos relatifs à ces communautés dans les médias.

2.4.4. Handicap: 384 dossiers

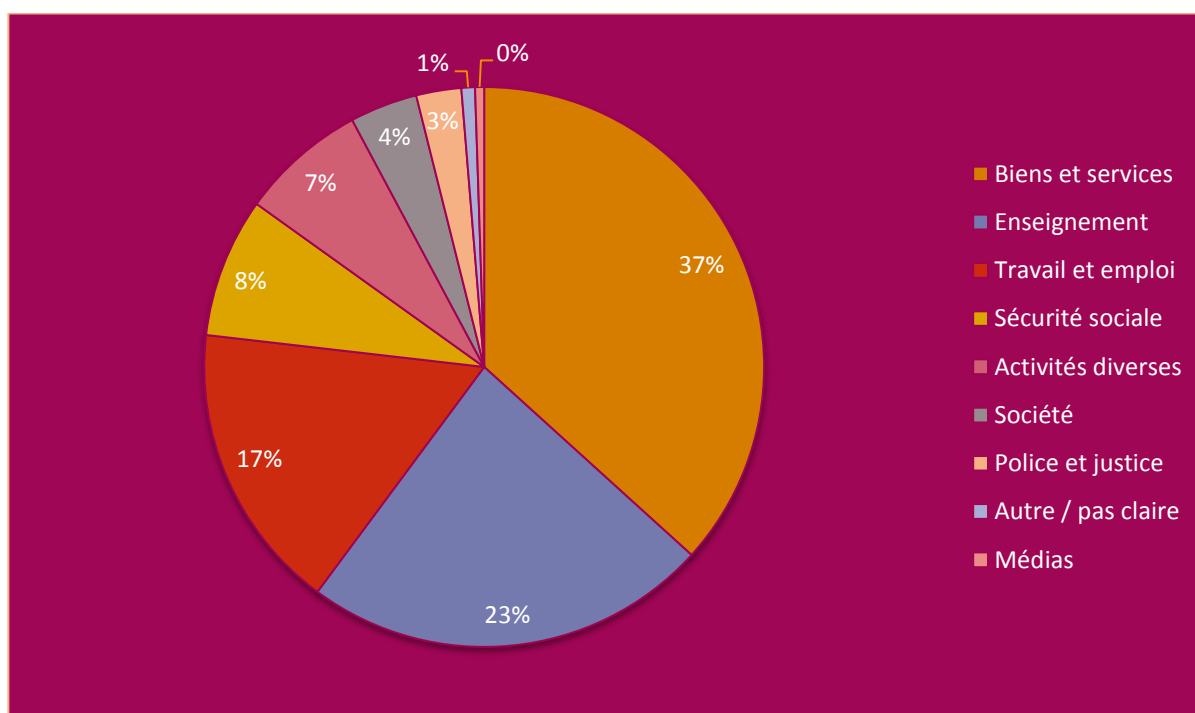
En 2015, ce sont les personnes avec un handicap physique qui ont le plus souvent sollicité Unia (33%). La moitié des dossiers concernait l'utilisation d'une chaise roulante, 15% un handicap auditif et 11% un handicap visuel.

Au total, Unia a reçu 750 signalements relatifs au handicap dont 384 ont abouti à l'ouverture d'un dossier, soit une diminution de 3% par rapport à l'année 2014.

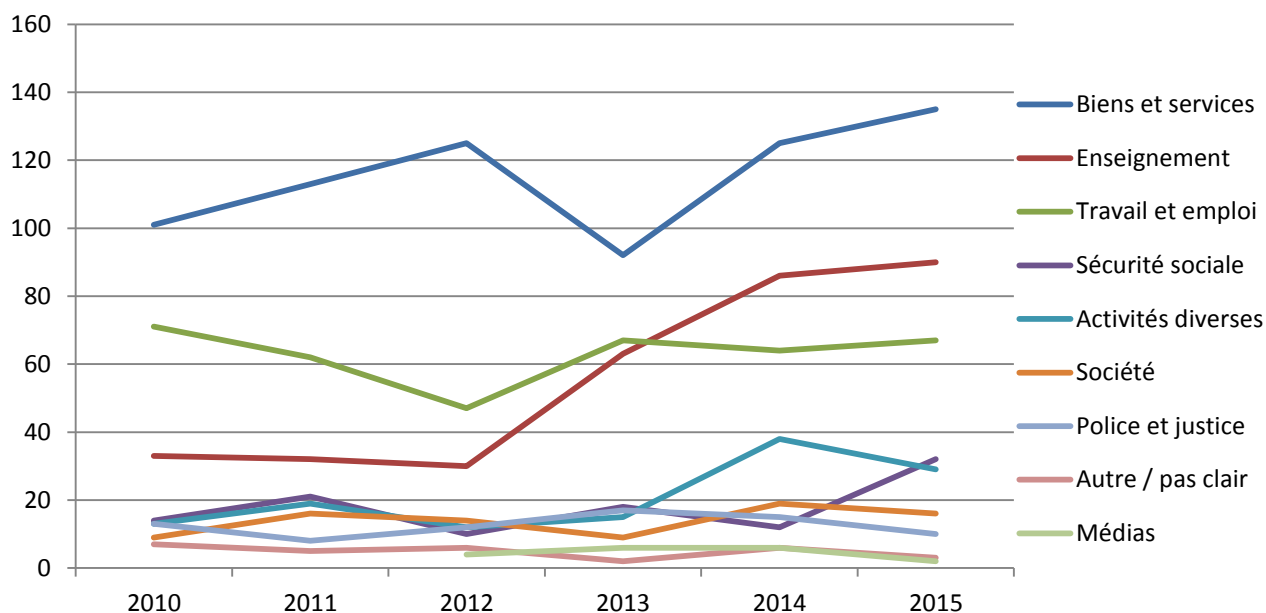
37% de ces dossiers traitent des biens et services, 23% de l'enseignement, 17% de l'emploi et 8% de la protection sociale. Les proportions par rapport à 2014 restent presque identiques, mais nous remarquons tout de même une hausse de 5% du nombre de dossiers relatifs à la « protection sociale ». En effet, Unia a reçu 20 dossiers concernant la réglementation flamande en matière d'octroi d'heures de traduction pour les personnes sourdes ou malentendantes.

Dans la catégorie des biens et services, la plupart des problèmes sont liés à l'accessibilité des transports publics (40 dossiers) et au logement (21 dossiers).

Graphique 51 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - handicap par domaine (n=384)



Graphique 52 : Évolution du nombre de dossiers critère handicap par domaine depuis 2010



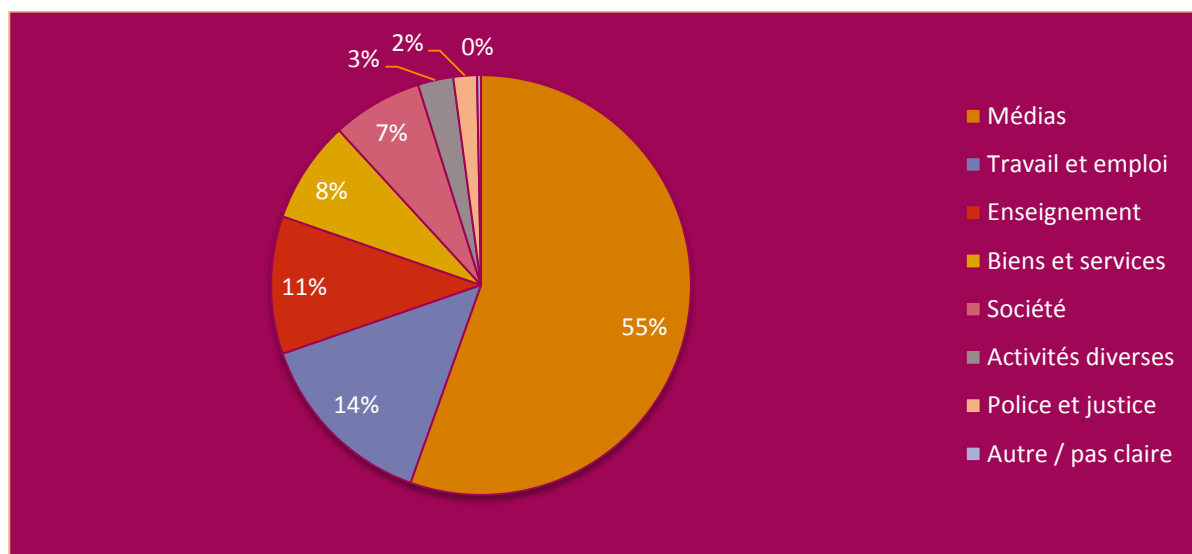
2.4.5. Conviction religieuse ou philosophique: 330 dossiers

En 2015, 330 dossiers liés à la conviction religieuse ou philosophique ont été traités par Unia, soit 11 % de plus qu'en 2014. 91% d'entre eux concernent l'islam (301 dossiers).

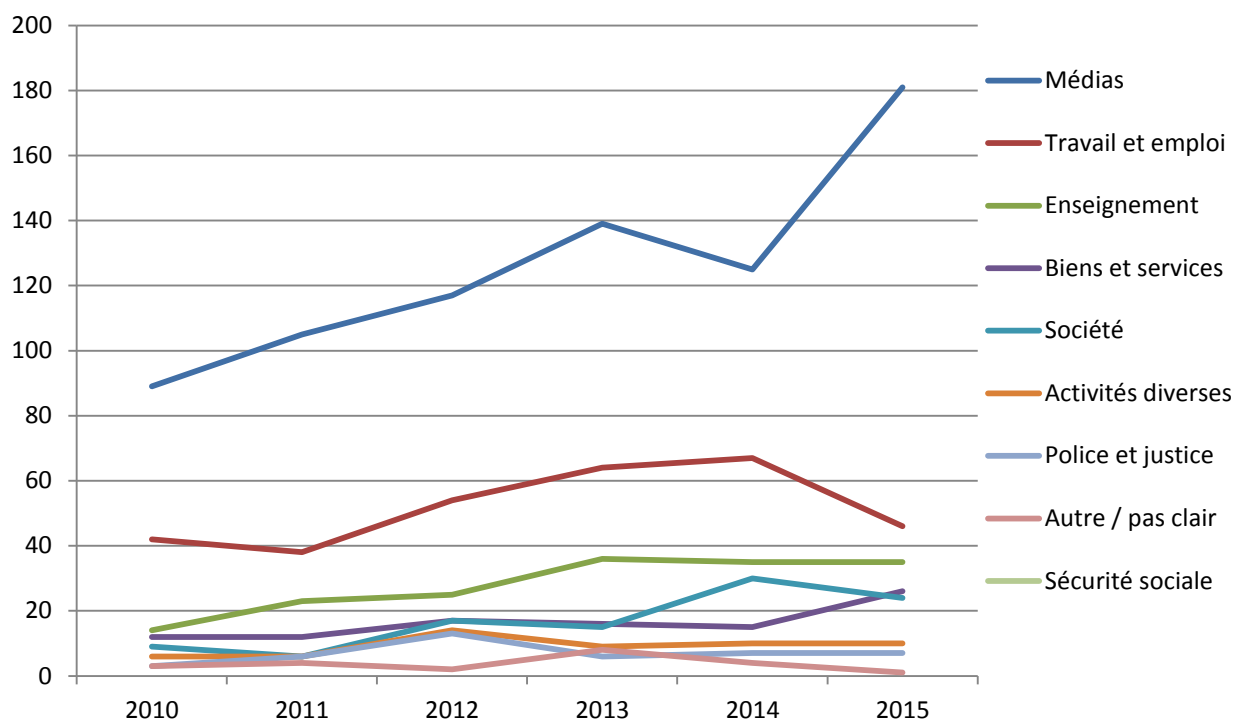
Plus de la moitié de ces dossiers concerne les Médias/Internet (55%), l'emploi (14%) et l'enseignement (11%).

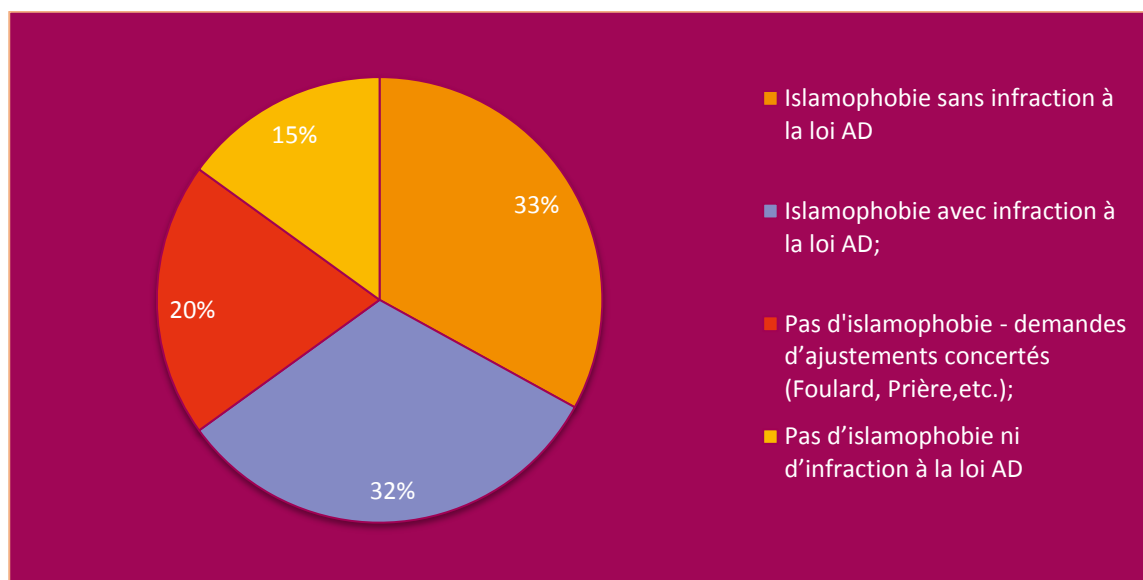
Si le domaine de l'emploi est en baisse pour ces dossiers (23% en 2014), il y a une augmentation pour les faits concernant les médias (42% en 2014), principalement la diffusion de messages de haine sur les réseaux sociaux, les mails en chaîne et les fora de discussion de journaux en ligne.

Graphique 55 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 conviction religieuse ou philosophique - par domaine (n=330)



Graphique 56 : Évolution du nombre de dossiers critère conviction religieuse ou philosophique - par domaine depuis 2010



Graphique 57 : Dossiers conviction religieuse ou philosophique - islamophobie (n=306)³

2.4.6. Orientation sexuelle : 92 dossiers

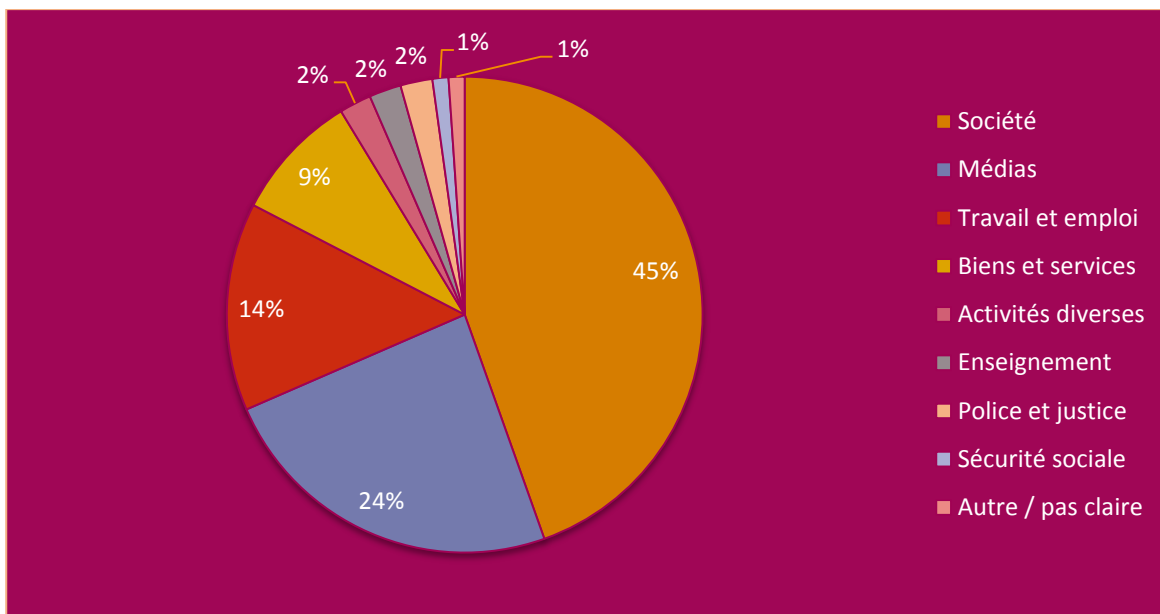
En 2015, Unia a reçu 203 signalements dont 92 ont mené à l'ouverture d'un dossier relatif à l'orientation sexuelle, soit 12 de plus qu'en 2014.

Presque la moitié (46%) de ces dossiers concernait des faits de société (disputes de voisinage, problèmes dans l'espace public, problèmes familiaux,...). Il s'agit du double par rapport à l'année 2014. Ce sont les dossiers relatifs aux conflits de voisinage (depuis des intimidations jusqu'à des délits avec motif abject) qui connaissent la hausse la plus forte.

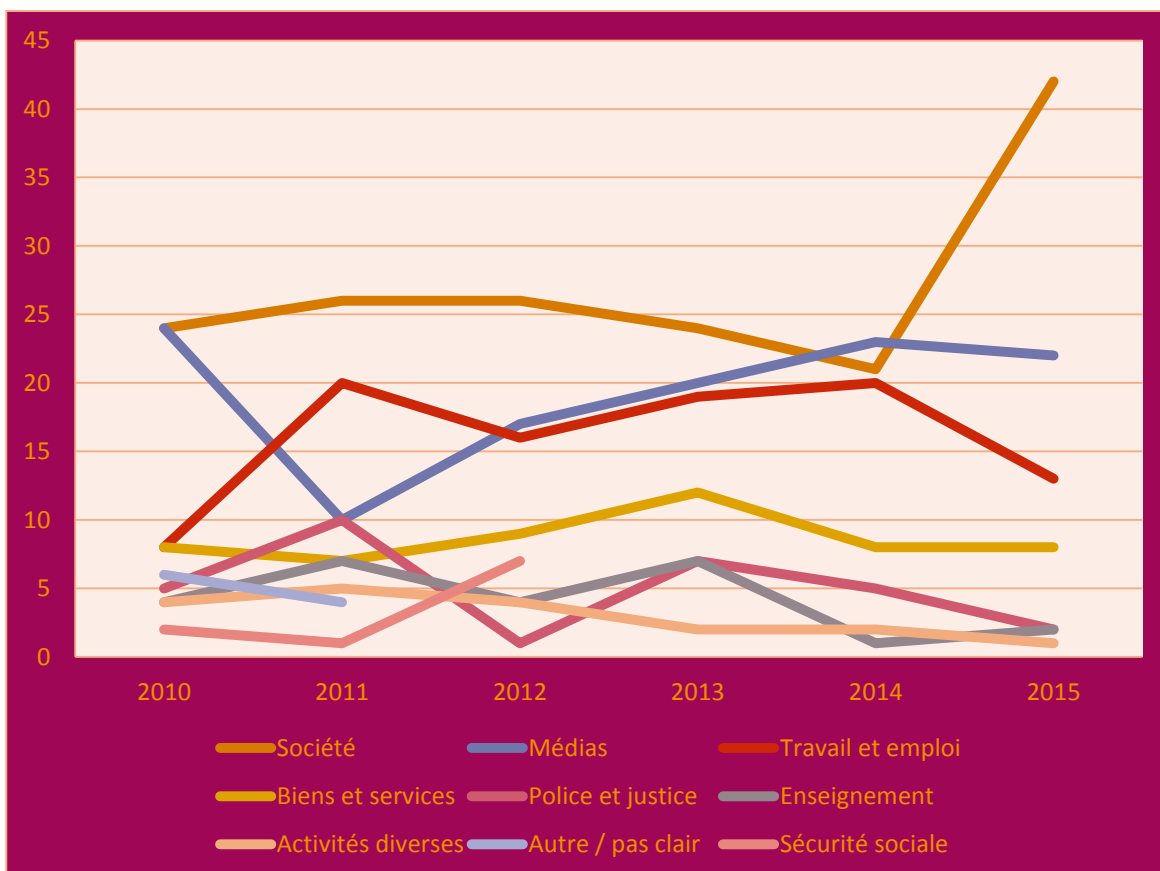
Viennent ensuite les médias (24 %), puis l'emploi (14 %) et les biens et services (9%).

³ Le nombre de conclusions juridiques peut varier par rapport au nombre réel de dossiers car un dossier peut contenir plusieurs formes de discrimination.

Graphique 58 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - orientation sexuelle par domaine (n=92)



Graphique 59 : Évolution du nombre de dossiers critère « orientation sexuelle » par domaine depuis 2010



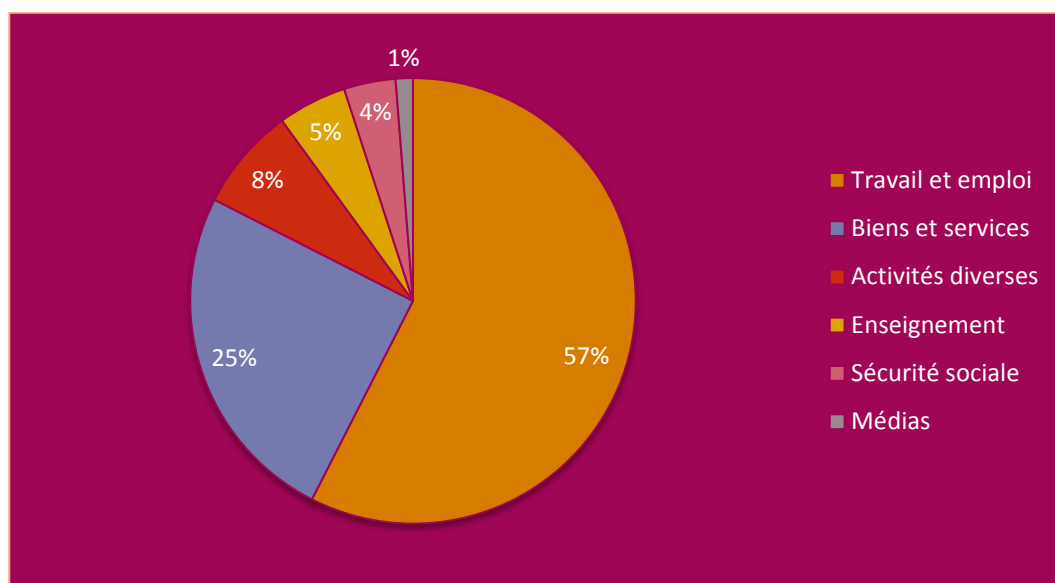
2.4.7. Âge: 80 dossiers

178 signalements basés sur le critère de l'âge ont donné lieu à l'ouverture de 80 dossiers en 2015.

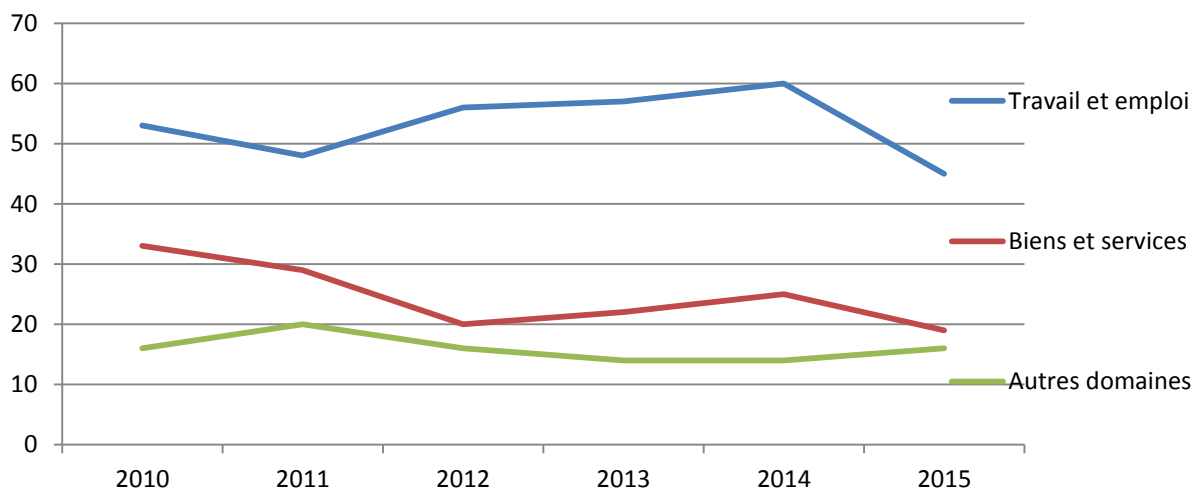
56% des dossiers concernent le domaine de l'emploi, 24% les biens et services et 9% les activités diverses (activités socioculturelles et sportives). Dans le domaine de l'emploi, ce sont surtout les 45-55 ans (29%) et les 55-65 ans (20%) qui sont touchés. Sur 22 dossiers au total, 14 portaient sur l'accès à l'emploi.

Dans le domaine des biens et services, le secteur financier (banques et assurances) crée le plus de problèmes pour les plus de 65 ans (13% du total des dossiers relatifs à l'âge).

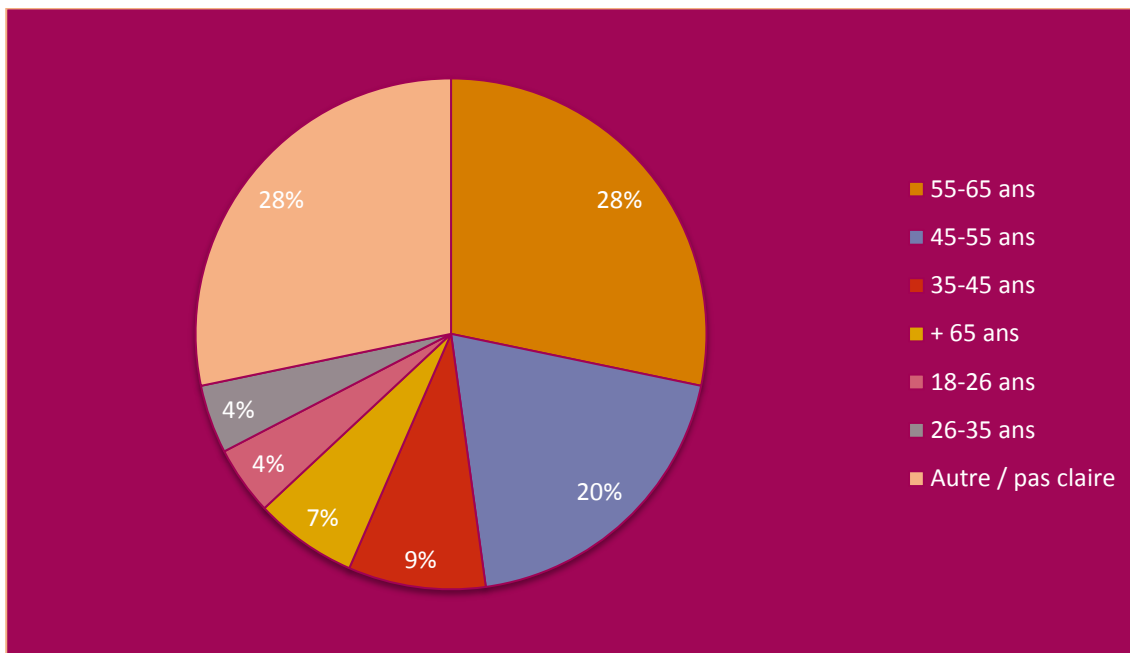
Graphique 60 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - âge par domaine (n=80)



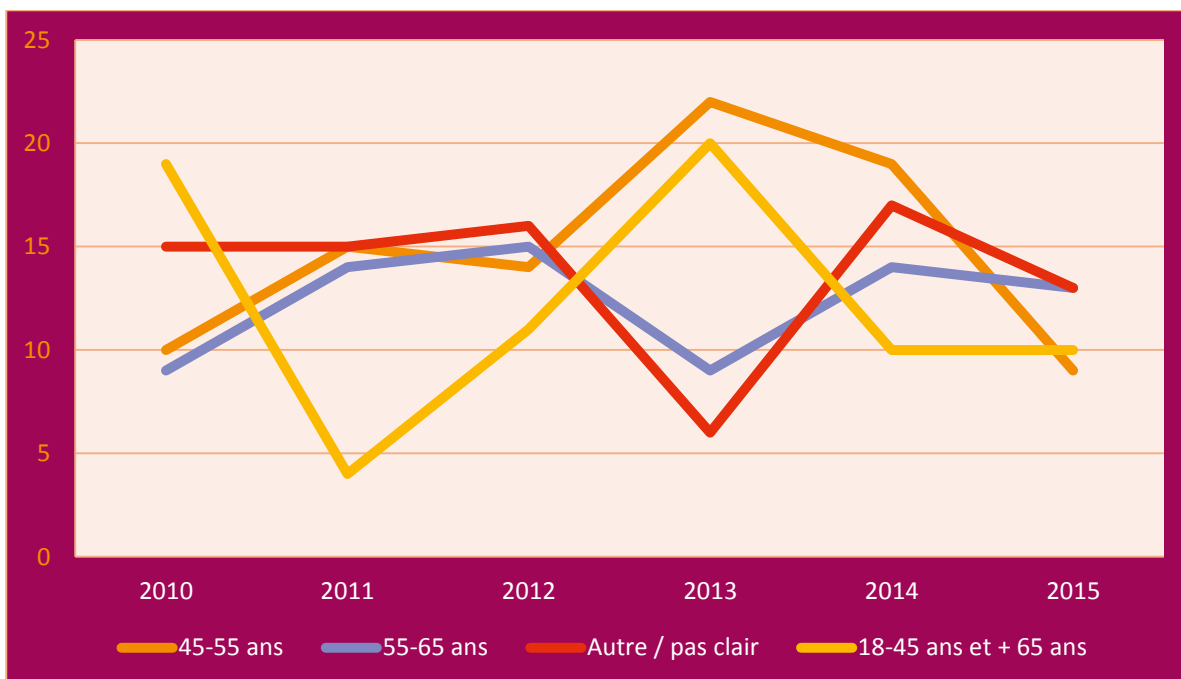
Graphique 61 : Évolution du nombre de dossiers critère âge - par domaine depuis 2010



Graphique 62 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - âge dans le domaine de l'emploi par tranche d'âge (n=46)



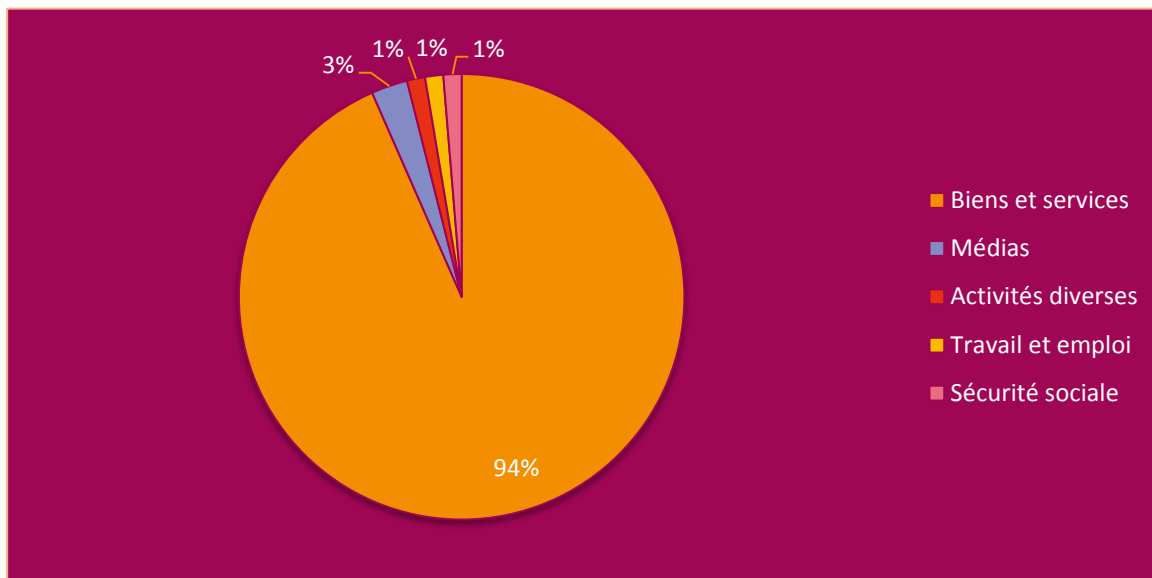
Graphique 63 : Évolution du nombre de dossiers critère âge dans l'emploi - par tranche d'âge depuis 2010



2.4.8. Fortune : 76 dossiers

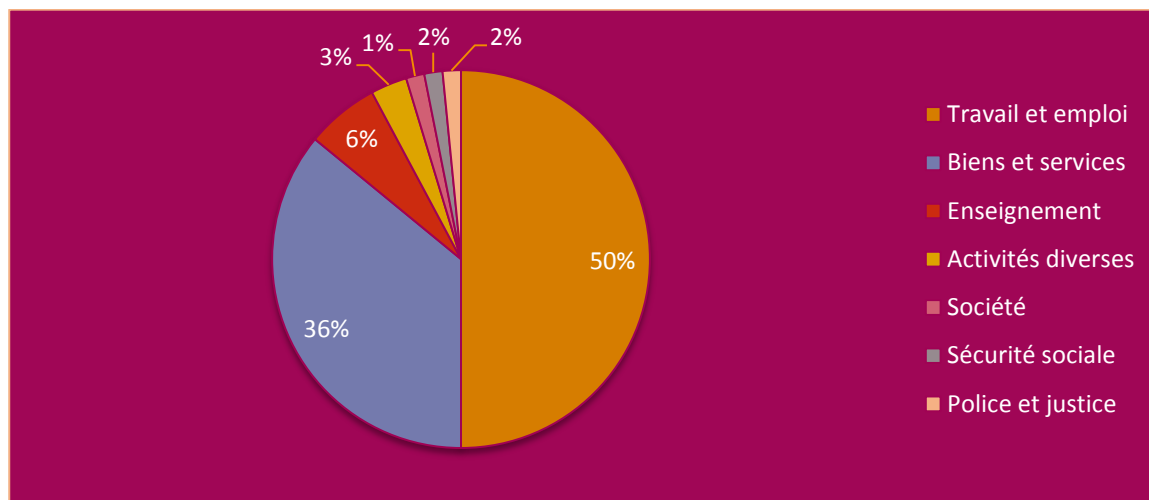
76 dossiers relatifs au critère de la fortune ont été ouverts en 2015, soit 10 de plus qu'en 2014. 84% d'entre eux concernaient l'accès au logement (refus de louer à des bénéficiaires d'un revenu de remplacement, comme par exemple un revenu d'intégration sociale, des allocations de chômage ou d'invalidité,...).

Graphique 64 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - fortune par domaine (n=76)

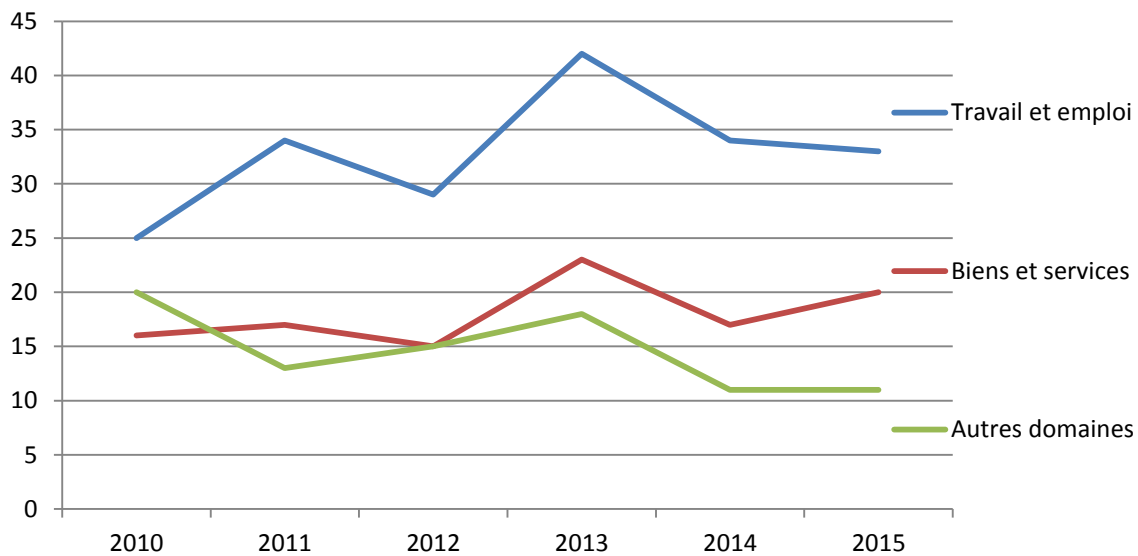


2.4.9. État de santé: 64 dossiers

Graphique 53 : Nouveaux dossiers « Unia compétent » 2015 - état de santé par domaine (n=64)



Graphique 54 : Évolution du nombre de dossiers critère état de santé- par domaine depuis 2010



Chapitre 3: Entités fédérées

Fédéral

Emploi

Tableau 7 : Nombre de dossiers « emploi dans l'administration fédérale » par critère de discrimination en 2015 (n= 19)

	Total
Critères « raciaux »	5
Handicap	4
État de santé	3
Âge	2
Conviction religieuse ou philosophique	2
Conviction politique	1
Conviction syndicale	1
Caractéristique physique	1
Total général	19

Transports en commun (SNCB):

Tableau 8 : Nombre de dossiers « transports en commun - SNCB » par critère de discrimination en 2015 (n= 22)

	Total
Handicap	15

Critères « raciaux »	4
Conviction religieuse ou philosophique	2
Fortune	1
Total général	22

Police et Justice :

Tableau 9 : Nombre de dossiers « police et justice » par critère de discrimination en 2015 (n= 61)

	Total
Critères « raciaux »	41
Handicap	10
Conviction religieuse ou philosophique	6
Orientation sexuelle	2
Conviction politique	1
État de santé	1
Total général	61

Protection sociale :

Tableau 10 : Nombre de dossiers « protection sociale » par critère de discrimination en 2015 (n= 48)

	Total
Handicap	31
Critères « raciaux »	8
Âge	3
État civil	2
Autres critères	1
État de santé	1
Orientation sexuelle	1
Fortune	1
Total général	48

Région wallonne

Emploi dans l'administration

Tableau 11 : Nombre de dossiers « emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2015 (n= 6)

	Total
Critères « raciaux »	2
Âge	2
Handicap	1

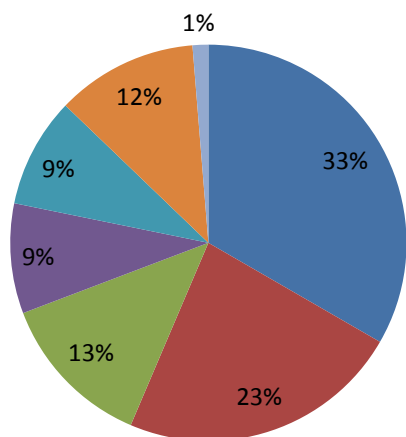
État de santé	1
Total général	6

Emploi en Région wallonne

Dossiers « emploi » dont le lieu des faits se situe en Région wallonne en 2015 (n=67)

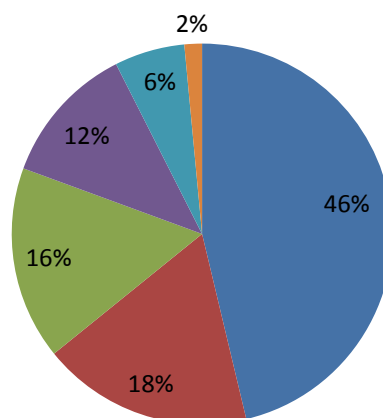
Graphique 65 : par critère de discrimination :

- Raciaux
- Handicap
- État de santé actuel ou futur
- Conviction religieuse ou philosophique
- Âge
- Autres critères
- Centre non-compétent



Graphique 66 : par secteur :

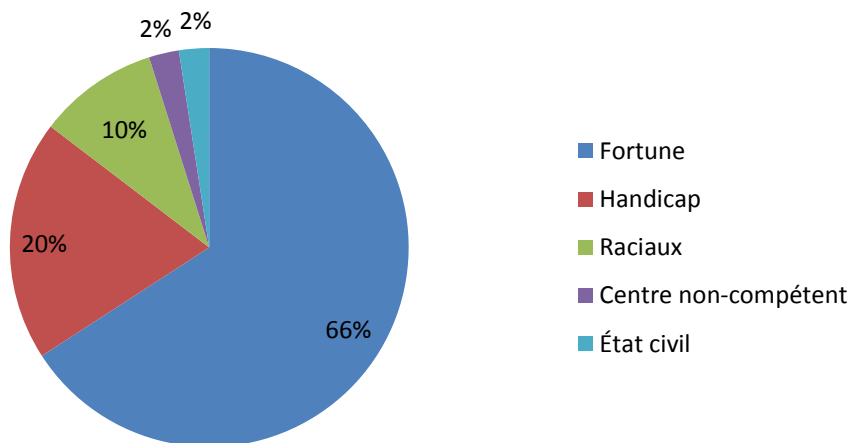
- Marchand
- Non-marchand
- Public
- Enseignement
- Pas d'application
- Autre / pas claire



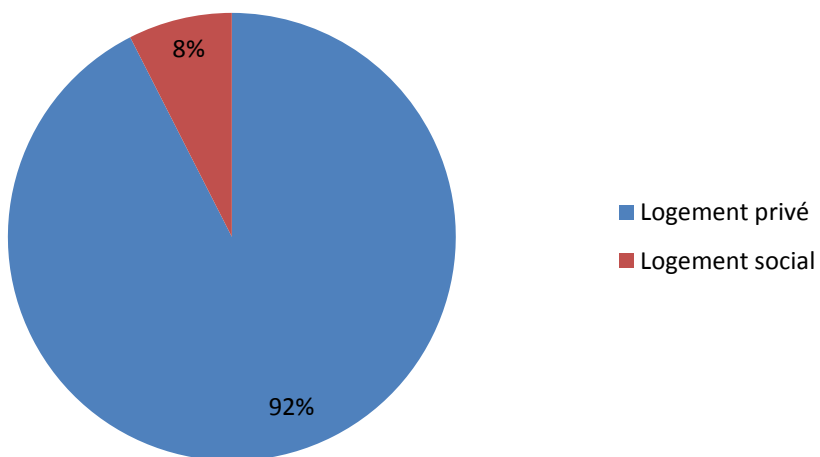
Logement en Région wallonne

Dossiers « logement » dont le lieu des faits se situe en Région wallonne en 2015 (n=40)

Graphique 67 : par critère de discrimination :



Graphique 68 : par secteur :



Transports en commun (TEC) :

Tableau 12 : Nombre de dossiers « transports en commun - TEC » par critère de discrimination en 2015 (n= 4)

	Total
Handicap	3
Critères « raciaux »	1
Total général	4

Région bruxelloise :

Emploi dans l'administration

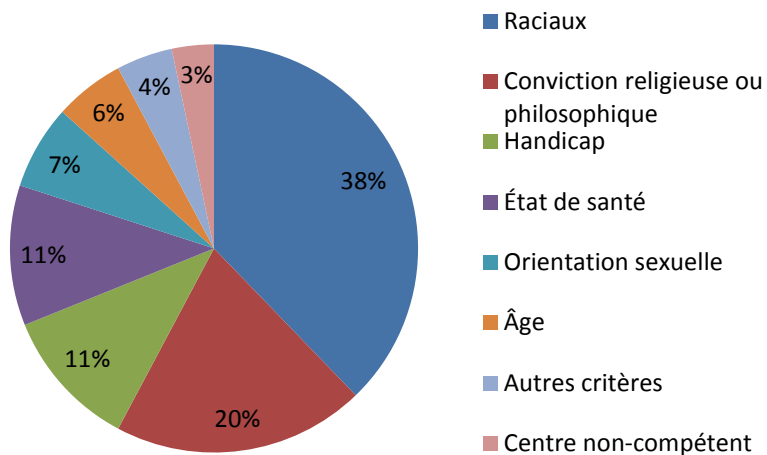
Tableau 13 : Nombre de dossiers « emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2015 (n= 16)

	Total
Critères « raciaux »	7
Conviction religieuse ou philosophique	5
Handicap	1
État de santé	2
Orientation sexuelle	1
Total général	16

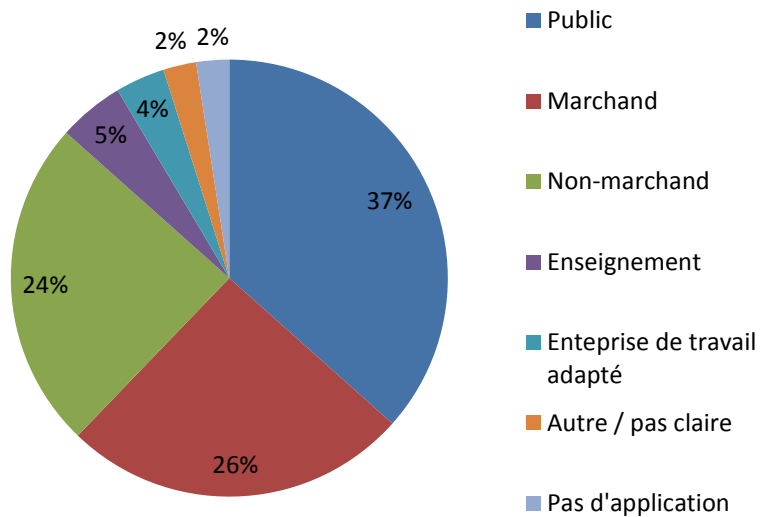
Emploi en Région bruxelloise

Dossiers « emploi » dont le lieu des faits se situe en Région bruxelloise en 2015 (n=82)

Graphique 69 : par critère de discrimination :



Graphique 70 : par secteur :

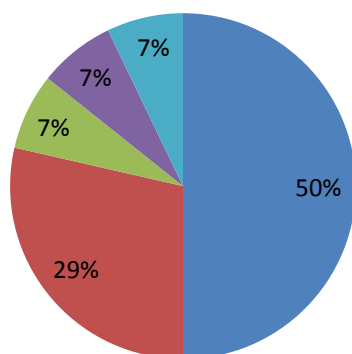


Logement en Région bruxelloise

Dossiers « logement » dont le lieu des faits se situe en région Bruxelloise en 2015 (n=13)

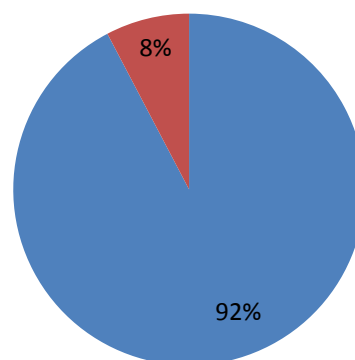
Graphique 71 : par critère de discrimination :

■ Raciaux ■ Fortune ■ Naissance ■ Âge ■ Handicap



Graphique 72 : par secteur :

■ Logement privé ■ Logement social



Transports en commun (STIB)

Tableau 14 : Dossiers « transports en commun STIB » en 2015 (n=7)

	Total
Critères « raciaux »	3
Handicap	3
Conviction religieuse ou philosophique	1
Total Général	7

Communauté/Région flamande :

Emploi dans l'administration

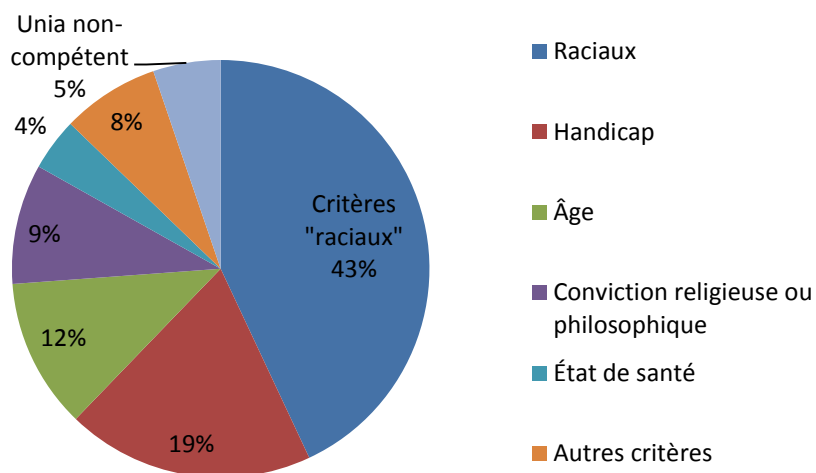
Tableau 15 : Nombre de dossiers « Emploi dans l'administration » par critère de discrimination en 2015 (n= 6)

	Total
Handicap	2
Âge	1
État de santé	1
Conviction politique	1
Conviction religieuse ou philosophique	1
Total général	6

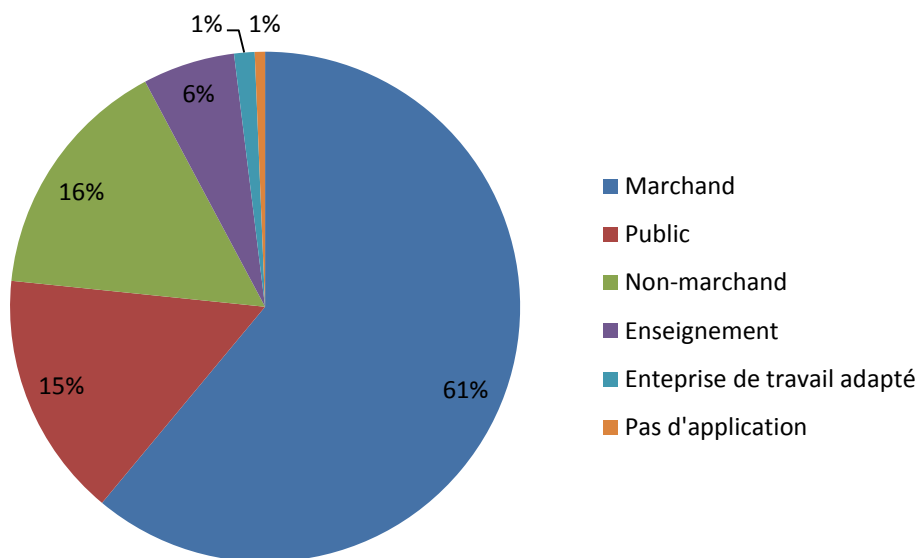
Emploi en région flamande

Dossiers « emploi » dont le lieu des faits se situe en Région flamande (n=152)

Graphique 73 : par critère de discrimination :



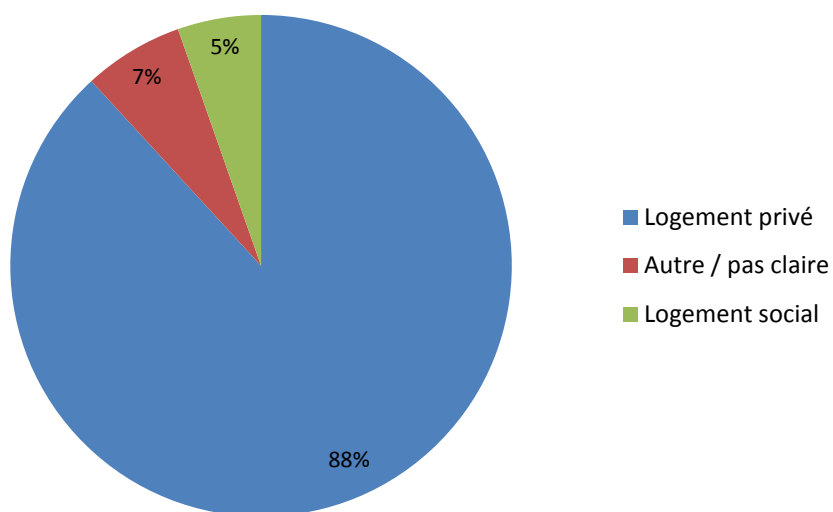
Graphique 74 : par secteur :

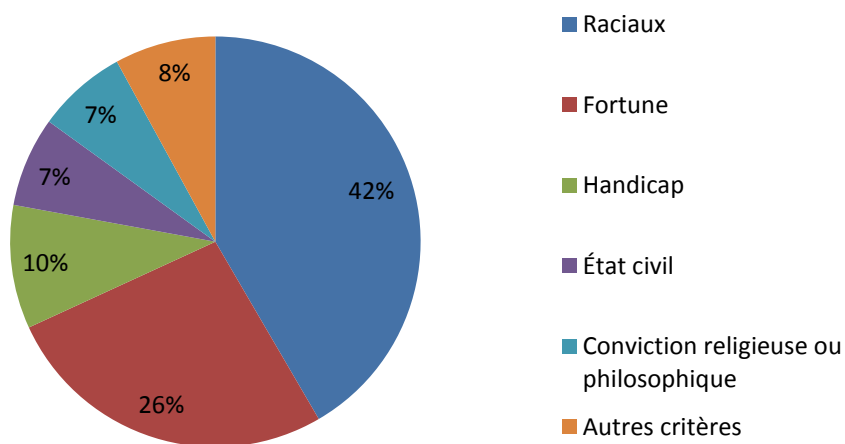


Logement en Région flamande

Dossiers « logement » dont le lieu des faits se situe en Région flamande (n=93)

Graphique 75 : par critère de discrimination :



Graphique 76 : par secteur :

Enseignement en Communauté flamande

Tableau 16 : Dossiers «Enseignement» par niveau d'enseignement en 2015 (n=71)

	Total
Enseignement fondamental	13
Enseignement secondaire	29
Enseignement supérieur	12
Enseignement secondaire spécialisé	1
Autre / pas clair	16
Total général	71

Tableau 17 : Dossiers «Enseignement» par critères de discrimination en 2015 (n=74)

	Total
Handicap	32
Critères « raciaux »	24
Conviction religieuse ou philosophique	15
État de santé	2
Âge	1
Total général	74

Transports en commun (De Lijn)

Tableau 18 : Dossiers « transports en commun De Lijn » en 2015 (n=18)

	Total
Handicap	12
Critères « raciaux »	4
Âge	1
Orientation sexuelle	1
Total général	18

Fédération Wallonie-Bruxelles :

Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

Tableau 19: Dossiers «Enseignement» par niveau d'enseignement en 2015 (n=87)

	Total
o Fondamental	36
o Secondaire	27
o Supérieur	24
Total général	87

Tableau 20 : Dossiers «Enseignement» par critères de discrimination en 2015 (n=92)

	Total général
Handicap	55
Critères « raciaux »	16
Conviction religieuse ou philosophique	15
État de santé	2
Âge	2
Orientation sexuelle	1
Caractéristique physique	1
Total	92

Emploi en Fédération Wallonie-Bruxelles

Tableau 21 : Dossiers «Emploi dans l'administration » par critères de discrimination en 2015 (n=12)

	Total
Critères « raciaux »	4
Handicap	3
Âge	2
Conviction religieuse ou philosophique	1
Affiliation syndicale	1
Orientation sexuelle	1
Total général	12

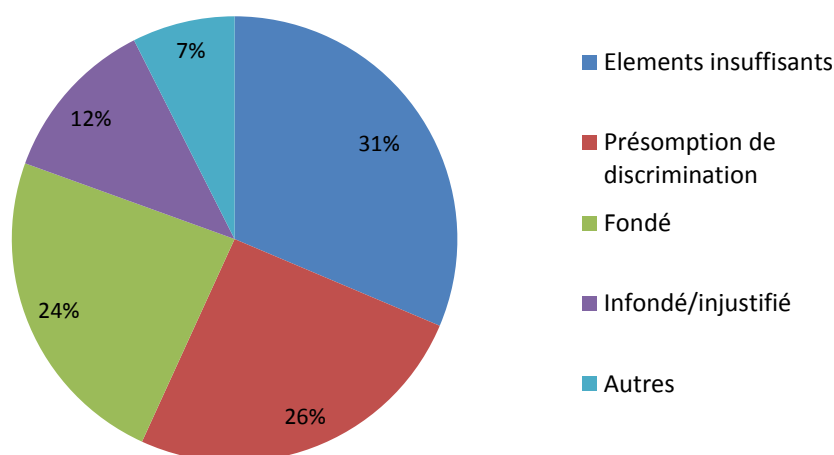
Communauté germanophone :

Enseignement en Communauté germanophone

Un seul dossier a été créé en 2015 en Communauté germanophone. Il concernait des faits en lien avec les compétences de la Communauté germanophone et liés au critère handicap dans l'enseignement.

Chapitre 4 : Dossiers clôturés en 2015 : évaluation et résultat

Graphique 33: Dossiers « Unia compétent » clôturés en 2015 - évaluation



En 2015, Unia a clôturé 1.422 dossiers. L'analyse montre que, pour la moitié d'entre eux, il y avait suffisamment d'éléments pour pouvoir parler d'une discrimination ou d'une présomption de discrimination.

27% des dossiers fondés concernaient les biens et services, 19% l'emploi et 17% la vie en société. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'une discrimination directe (31%), d'une discrimination indirecte (16%) ou de refus d'aménagements raisonnables (16%) pour les personnes handicapées.

Du côté des dossiers où la présomption de discrimination est établie, nous en retrouvons une part importante dans les biens et services (27%), les médias (25%) et l'emploi (19%). Dans ce type de dossiers, nous retrouvons principalement des problèmes de discrimination directe (34%), d'incitation à la haine, discrimination ou violence (26%), ainsi que des refus d'aménagements raisonnables (14%).

Les dossiers pour lesquels la discrimination n'a pu être établie par manque d'éléments sont la part la plus importante de l'ensemble des dossiers clôturés, soit 31%. Parmi ces 31%, un dossier sur trois concerne un événement médiatique, l'emploi (20%) et les biens et services (19%).

Enfin, parmi les dossiers ayant été considéré comme infondé/injustifié, 30% concerne le domaine des médias, 21% les

biens et services et 17% l'emploi. Dans les dossiers médias, il s'agit de propos qui nous sont rapportés, qui peuvent être choquants, mais qui ne tombent pas sous le coup de la loi, en lien avec la liberté d'expression. Dans certains dossiers, la distinction de traitement pour laquelle nous sommes contactés est établie par une loi/décret/ordonnance, il n'y a donc pas d'application possible des lois anti-discrimination/racisme.

4.1 Procédures judiciaires

En 2015, Unia a décidé de saisir la justice dans 14 dossiers. Cette décision est prise lorsqu'une solution extrajudiciaire s'avère impossible et que l'affaire revêt un enjeu de société (par exemple pour établir un précédent ou pour clarifier la législation) ou si les faits sont particulièrement graves (par exemple des crimes ou des délits de haine). Selon la nature juridique du dossier, il peut s'agir d'une action civile en cessation, d'une procédure sur le fond ou d'une constitution de partie civile dans une procédure pénale.

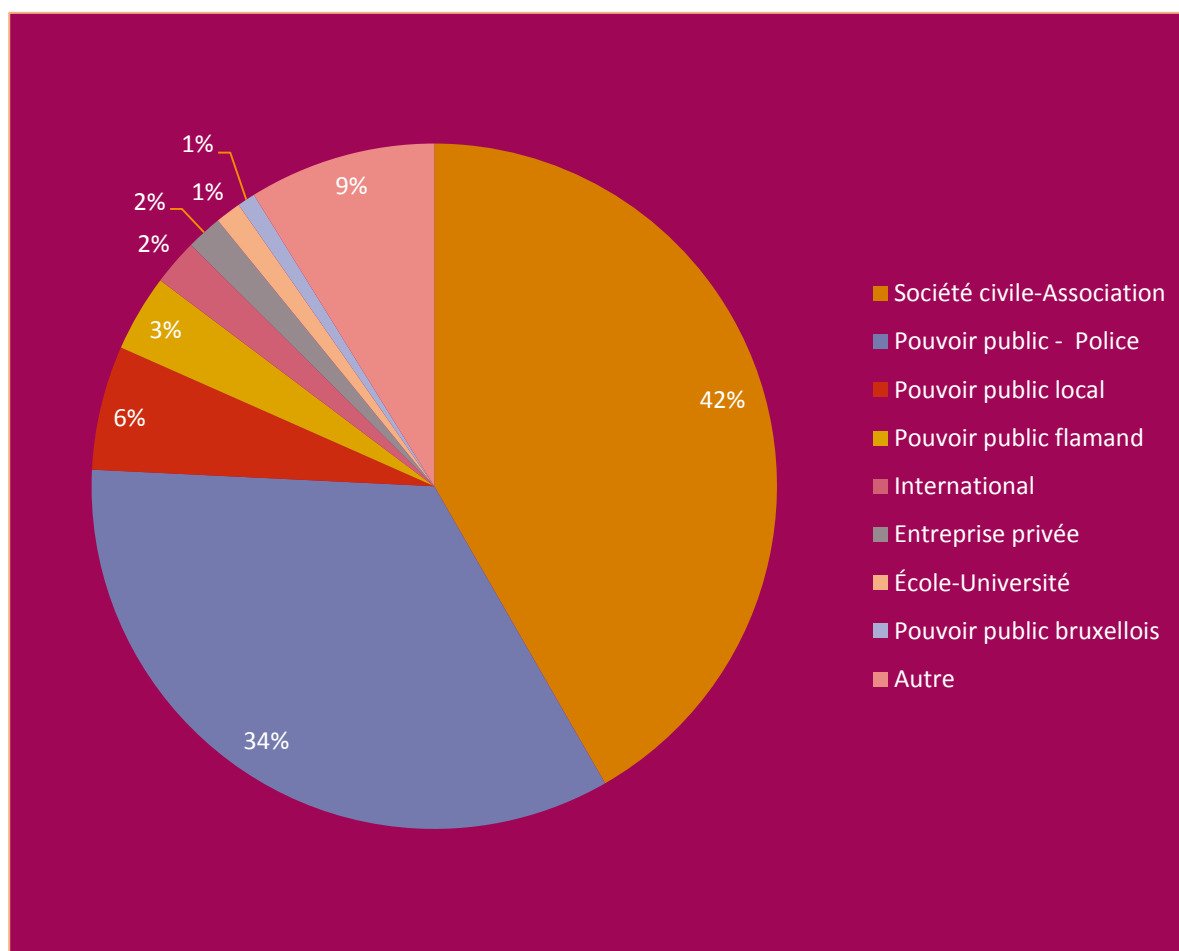
Par ailleurs, Unia a également déposé 21 plaintes simples en 2015, en demandant au parquet d'enquêter sur d'éventuelles infractions. Il s'agissait de trois dossiers de discrimination (logement, emploi et discrimination dans l'exercice d'une fonction publique), de sept dossiers de manifestation de haine (conviction philosophique ou religieuse, orientation sexuelle et « race », dont deux cas de cyberhaine) et de onze dossiers de délits de haine (neuf délits de violence, dont un par un membre d'une zone de police locale, un acte de vandalisme contre une mosquée et un dossier de violence inspirée par l'orientation sexuelle).

Chapitre 5 : Accompagnement et formation

En 2015, Unia a consacré **301 jours (= 2.289 heures)** à des actions et des formations de nature préventive dans différents secteurs. Avec ces séances d'information, actions de sensibilisation et formations, Unia a atteint **8.674 personnes** au sein d'entreprises privées, d'organismes publics et d'organisations.

Les formations d'Unia (modules d'une demi-journée à trois jours) sont réalisées sur mesure, que ce soit en termes de contenu ou d'approche. Elles sont précédées d'une phase d'analyse et suivie d'une phase d'évaluation.

(n = le nombre d'heures de formations sans y inclure la préparation, la phase d'analyse, l'évaluation et le suivi)

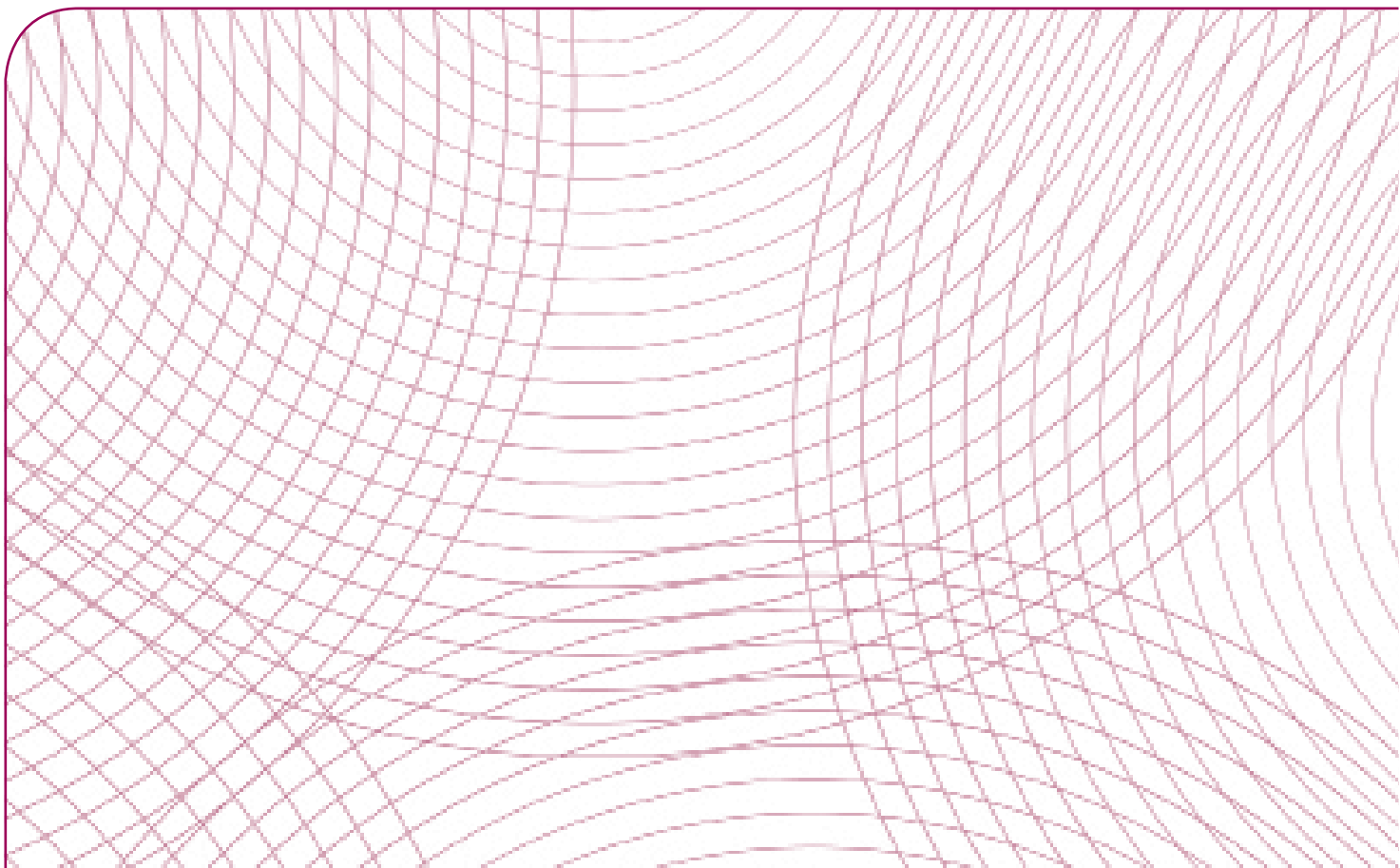


En 2015, Unia a formé une grande partie du personnel des centres d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix-Rouge de Belgique et, tout comme les années précédentes, a mené des interventions auprès de la police fédérale et locale. La formation de pouvoirs publics locaux et régionaux faisait également partie des projets d'Unia.

Outre cette offre de formation, Unia veut dorénavant mettre l'accent sur l'accompagnement des institutions et des entreprises en créant et développant des actions (via notamment la mise en place d'une task force diversité) et des mesures (via, par exemple, l'adoption d'une mention non-discrimination/diversité dans le règlement d'ordre intérieur) liées à la non-discrimination et à la diversité. Cet accompagnement vise à apporter des changements structurels et à réformer la politique de l'institution ou de l'entreprise. En 2015, Unia a organisé plusieurs parcours de ce type au sein d'entreprises publiques, d'organisations et de la police.

Depuis juillet 2014, Unia offre également un outil de formation gratuit en ligne sur la législation antidiscrimination, eDiv. Cet outil offre une base de données de 150 exemples de situations délicates ou conflictuelles qui sont accompagnées d'avis juridiques et de conseils aux managers. Depuis son lancement, il a été consulté 29.459 fois et 3.714 utilisateurs du secteur marchand et non-marchand ont créé un compte afin de suivre les différents modules.

607 participants ont également pris part aux formations eDiv en entreprise.



138 rue Royale • 1000 Bruxelles Tel : +32 (0)2 212 30 00 info@unia.be

